

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-GEORGES

Chambre de commerce

Malgré ses frictions avec le conseil municipal dans le dossier du directeur général, le président de la Chambre de commerce de Saint-Georges, M. Raymond Lacombe, a déposé un rapport positif des activités 1993-1994. Nommé à la présidence de l'association qui regroupe 357 membres, M. Neil Mathieu sera entouré, cette année, de Mmes Huguette Laquerre, Sylvie Roy, Jacqueline Turcotte, MM. Serge Berber, Yves Bernard, Jacques Drouin, Denys Lafrance, Raymond Poulin, Sylvain Rodrigue et Tchen Ti-Tune.

SEPT-ÎLES

Blocus routier

C'est aujourd'hui que quatre Montagnais de Sept-Îles, membres de la Coalition Nitassinan, doivent se présenter au palais de justice de Sept-Îles pour répondre à des accusations d'outrage au tribunal relativement au blocus routier érigé en juin sur le chemin d'accès menant au chantier du projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite. Les manifestants avaient bloqué l'accès au chantier pendant plus d'une semaine pour démontrer leur opposition au projet SM3. Les procureurs d'Hydro-Québec tenteront également d'obtenir une injonction interlocutoire permanente afin d'empêcher toute manifestation sur les chantiers reliés à ce projet.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

PME lauréates

Industries Antifraction Prolab, de Black Lake, Composts du Québec, de Saint-Henri, et Fenêtres Deltech, de Saint-Lambert, sont les gagnantes dans les catégories or, argent, et bronze respectivement au programme « Les PME de la Banque nationale » pour la région Chaudière-Appalaches. Des mentions ont été attribuées au Manoir Lac-Étchemin, de Lac-Étchemin, dans la catégorie « petites entreprises », et aux Produits chimiques Oméga, de Lévis, dans le groupe « micro-entreprises ». Prolab participera à la finale provinciale. Les noms des trois grands lauréats seront dévoilés à Montréal le 26 septembre.

THETFORD MINES

Spectacle reporté

Le spectacle de l'illusionniste Alain Choquette qui devait donner le coup d'envoi à la programmation 1994-95 du comité de diffusion Spect-Art de Thetford Mines, le 24 septembre, a été reporté au 24 février. Choquette a dû annuler toutes ses représentations d'automne au Québec pour une série de spectacles à Las Vegas qui pourrait lui permettre d'effectuer une percée aux États-Unis.

LÉVIS

Centre d'Art Molé

Le Centre d'Art Molé entreprendra sa dixième année d'activité le 13 septembre. Ce centre d'art lévisien, qui dispense des cours de dessin et de peinture à l'huile, accueille bon an mal an une quarantaine d'élèves. La période d'inscription aux cours a été fixée aux 2, 5, 6 et 7 septembre, de 14 h à 20 h 30, au 106 B, rue Jean-XIII, Lévis, à proximité de l'Hôtel-Dieu.

Deux autres propositions formulées avant la date butoir

Québec juge tardives les offres d'achat du zoo

QUÉBEC — Le zoo a beau afficher un déficit annuel de 2,5 millions \$. Québec a beau dire qu'il l'a déjà vendu. Hier, deux groupes ont présenté de nouvelles offres pour l'acquérir, des propositions jugées trop tardives par le gouvernement.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

La privatisation de cette institution, située à Charlesbourg, et celle de l'Aquarium, à Sainte-Foy, continuent de progresser dans la pagaille.

En matinée, le Syndicat de la fonction publique a déposé une pétition comptant 34 000 signatures et s'opposant à la remise au privé de ces deux institutions. Par contre, la Société des parcs de sciences naturelles du Québec et

le Village des Sports ont déposé chacun de leur côté une proposition d'achat.

La Société des parcs regroupe les dirigeants des Chambres de commerce de Sainte-Foy et Charlesbourg de même que de la Maison des insectes et de la Société linnéenne.

Le nouvel organisme veut placer les deux institutions sous une même administration, a dit son porte-parole Valois Malenfant. Près de 9 millions \$ seraient injectés pour doter le zoo et l'aqua-

rium de nouvelles attractions, a-t-il précisé.

Il demande que les lieux lui soient cédés pour la somme symbolique de 1 \$ et que l'État cautionne des emprunts de 6 millions \$ tout en lui donnant une subvention « d'équilibre » de 2 millions \$. Ces conditions, précise M. Malenfant, Québec les offre à la Société zoologique de Québec avec qui il a conclu une entente de principe.

De son côté, le président du Village des sports, de Valcartier, Guy Drouin, a annoncé son intention d'investir, sans la moindre subvention, 25 millions \$ sur cinq ans si l'État lui donne le zoo. Selon lui, l'Aquarium ne présente

aucun intérêt pour une firme privée.

M. Drouin estime qu'il pourrait doubler l'achalandage dès la première année, simplement en « rendant le zoo plus attrayant. Mon père m'y amenait, il y a... 40 ans. Rien n'a bougé, tout est statique ! »

Les deux concurrents ont attaqué la conclusion de l'entente de principe entre le gouvernement et la Société zoologique. La Société des parcs la considère « illégitime ». M. Drouin lui trouve un goût « purement électoral ». S'il dit laisser une place à la Société zoologique pour qu'elle « continue sa mission », il réclame d'en

être le seul propriétaire.

Le porte-parole du ministre Pierre Paradis a cependant réaffirmé que ces offres arrivent trop tard. « L'entente de principe est un contrat. Le 1er septembre était une date butoir. Nous avons toujours dit que si nous avions auparavant une proposition satisfaisante, nous signerions. »

Cette offre, c'est celle de la Société zoologique. Sa présidente Louise Morency a réitéré que les pressions ne lui font pas changer d'idée. Les membres de son comité de développement sont presque tous recrutés. Et le 15 octobre, une conférence de presse tracera les grandes lignes des orientations futures du zoo.

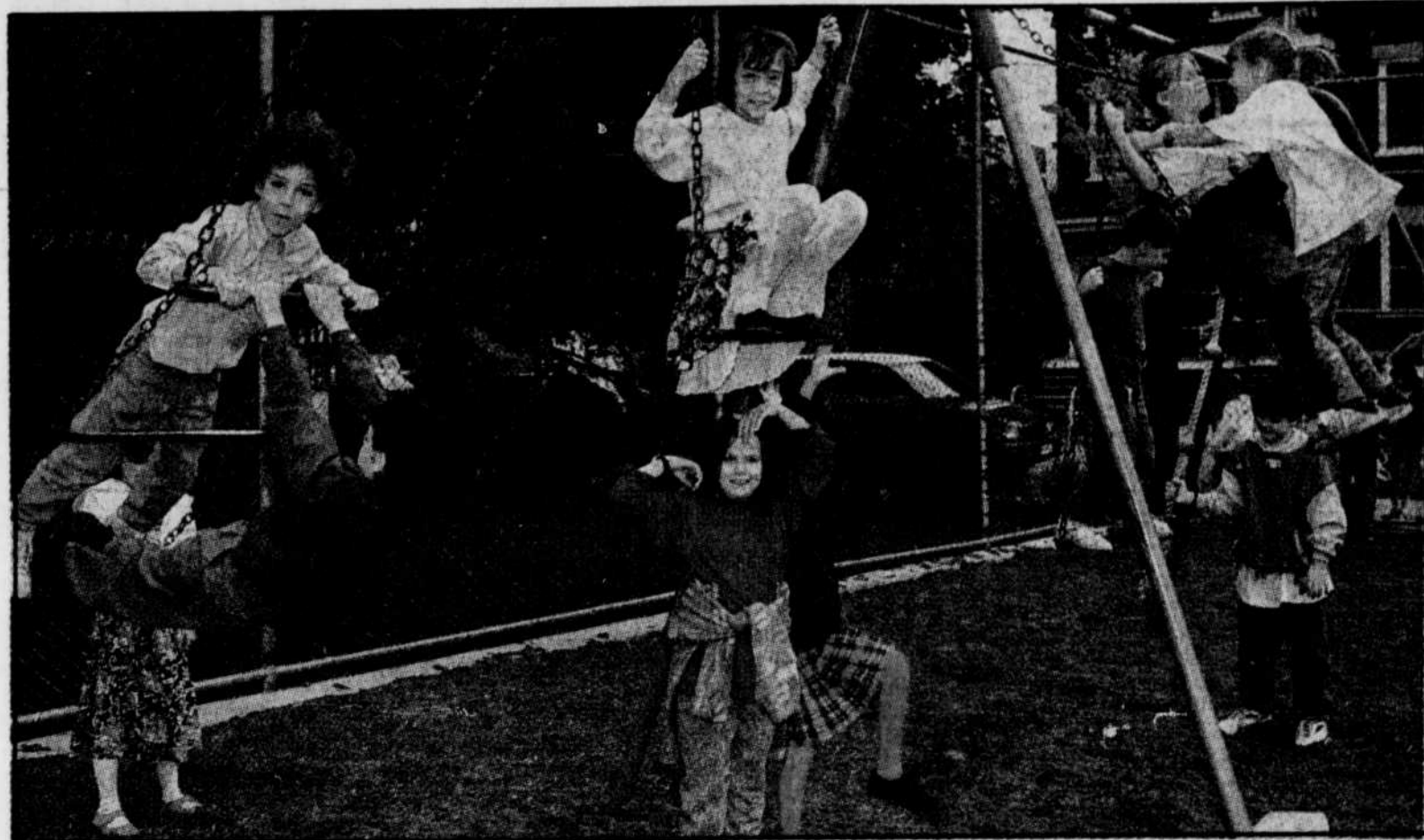
Service des incendies

Lévis songe à en appeler du jugement

LÉVIS — La ville de Lévis a indiqué hier qu'elle étudie présentement la possibilité d'aller en appel du jugement de la cour supérieure qui l'a condamnée à verser 350 000 \$ aux assureurs d'un immeuble à logements détruit par un incendie en 1985.

Le juge Jacques Blanchard a été sévère avec la ville, l'accusant même de négligence dans la formation de ses pompiers et dans l'organisation de son service de lutte contre les incendies.

En attendant le dépôt de son appel, la ville rappelle que son service des incendies a été complètement remanié depuis 1991 et qu'il est maintenant devenu un leader régional dans le domaine de la lutte contre les incendies. Selon la ville, la cour n'a pas tenu compte d'éléments importants de la preuve ce qui lui laisse croire que la cour d'appel pourrait modifier ce jugement.



Le Soleil, Raymond Lavoie

La rentrée scolaire

C'était jour de rentrée, hier dans la plupart des écoles primaires et secondaires de la région. Certains élèves ont cependant bénéficié d'une journée de vacances supplémentaire puisqu'ils n'ont repris le chemin de l'école que ce matin. Les élèves de l'école primaire Anne-Hébert, à Québec, semblaient particulièrement joyeux, hier matin, de renouer avec leurs copains et copines et peut-être aussi avec leurs professeurs, après un été trop pluvieux au goût de plusieurs. Les directions d'écoles, quant à elles, n'ont pas chômé durant ces quelques semaines et ont concocté des projets éducatifs qui visent tous à mener leurs élèves vers la réussite, sinon l'excellence.

Un essai pratique qui a fait épargner bien des sous

La cour d'appel en direct... par vidéoconférence

QUÉBEC — Première canadienne hier matin aux palais de justice de Québec et de Sept-Îles alors qu'un pourvoi a été entendu par vidéoconférence. Un outil de communication qui prouve d'ores et déjà qu'il s'agit d'une excellente solution de rechange aux longs et coûteux déplacements des avocats.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

Le contexte économique difficile force les différents secteurs d'activités à trouver des façons de rationaliser les dépenses et le milieu judiciaire ne fait pas exception. Pour ce faire, l'Association des avocats de province a pensé, il y a moins d'un an, à mettre en place un projet qui permettrait d'offrir aux justiciables un accès moins coûteux, plus efficace et plus rapide à la cour d'appel, division de

Québec.

Ainsi, hier matin, un pourvoi a été entendu via la vidéoconférence. Les deux avocats de Sept-Îles n'ont donc pas eu à se déplacer au palais de justice de Québec, comme c'est habituellement le cas, pour plaider leur cause. Grâce à la magie de l'autoroute électronique, une heure d'audition coûte seulement 119 \$, comparativement à des frais considérables si les avocats se déplacent à Québec.

Comme le mentionnait la prési-

dente de cette association, Me Hélène Poulin, « le système de vidéoconférence s'avère l'outil moderne le plus intéressant. Il facilite les auditions de certaines procédures en Cour d'appel afin de limiter les frais de déplacements et de séjour des praticiens principalement de ceux des régions éloignées et de réduire les frais pour les utilisateurs. Ce système interactif est sans contredit le moyen qui se rapproche le plus des conditions réelles d'une audition en personne. »

Pour sa part le juge en chef du Québec, Claude Bisson, note que les avantages de cette nouvelle façon de procéder sont indéniables. « Nous aimons avoir les avocats avec nous dans la salle d'au-

dience, mais la raison commandait que nous nous dirigions dans cette voie, affirme le juge en chef. Je suis d'avis que c'est la solution de l'avenir », a-t-il ajouté.

Ce projet évalué à 45 000 \$ permettra donc aux avocats des différentes régions du Québec de profiter de ce nouveau système, car il est offert dans tous les districts judiciaires autres que ceux de Québec et de Montréal. C'est la Direction générale des services judiciaires du ministère de la Justice qui assume les frais d'aménagement de la salle d'audience de même que les frais de service et de location mensuels des lignes téléphoniques. Pour sa part, la cour d'appel prend à sa charge le contrat de service alors que les dé-

penses d'utilisation seront payées par les avocats usagers.

Avenir prometteur

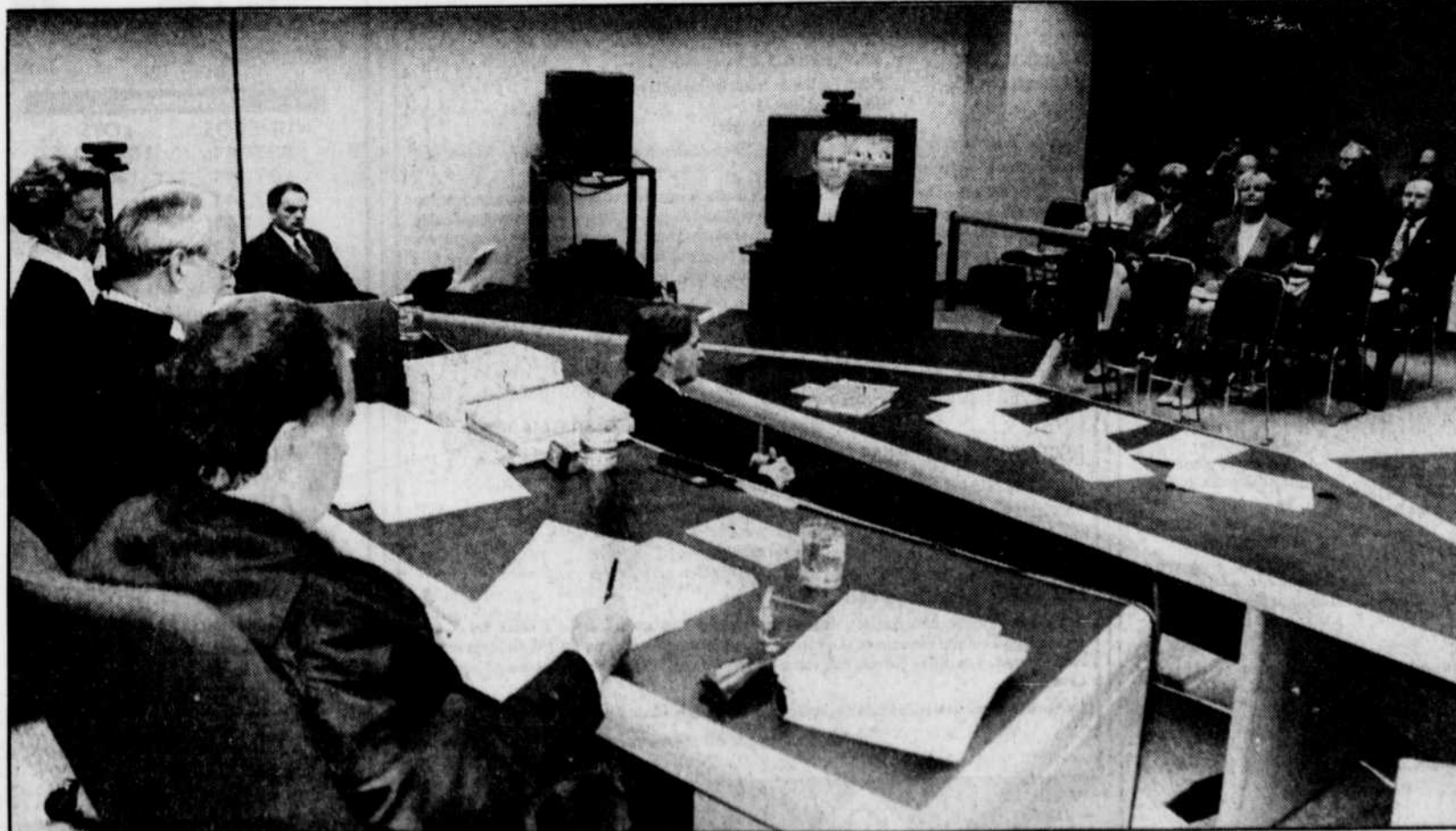
Selon la présidente de l'Association des avocats de provinces, il faut s'attendre à ce que d'autres juridictions utilisent le système de vidéoconférences, dont les tribunaux administratifs. Il semble que la Commission des affaires sociales et le Bureau de révision d'évaluation foncière pensent déjà à l'utiliser. De plus, Me Hélène Poulin espère que « ce mode de communication puisse servir à réaliser des programmes de formation permanente à distance. »

Le bureau n'est plus très loin

SEPT-ÎLES — À Sept-Îles où l'on a réalisé le premier essai du système, il y a près d'un an lors du congrès de l'Association des avocats de province, les réactions sont très heureuses.

« Sur le plan pratique, ce n'est que du positif. Immédiatement après l'audition de la cause, ça nous permet de revenir au bureau et de vaquer à nos autres occupations », souligne le procureur de la Couronne, Me Jacques Mercier, qui s'est également dit excité de participer à cette première dans les histoires judiciaires canadiennes.

L'ex-bâtonnier du Québec, Me André Gauthier, affirme que cette audition constitue un succès sur toute la ligne. Il voit la vidéoconférence comme un avantage majeur sur le plan économique pour les procureurs des régions éloignées. « Les frais de voyage pour un avocat de Sept-Îles qui se rend à Québec s'élève à environ 1000 \$ comparativement à 120 \$ pour l'utilisation du système », soutient Me Gauthier.



Les juges de la cour d'appel, MM. Roger Chouinard, Claude Bisson (juge en chef) et Mme Thérèse Rousseau-Houle, prennent note des commentaires du procureur de la Couronne, Me Jacques Mercier.

Aménagements routiers à SM3

Le coût des travaux passe de 10 millions \$ à 17 millions \$

SEPT-ÎLES — Le premier contrat majeur relié à la construction d'un barrage hydroélectrique sur la rivière Sainte-Marguerite surpasse de 7 millions \$ les 10 millions \$ initialement prévus à cet effet.

par NICOLAS VIGNEAULT
collaboration spéciale

Hydro-Québec soutient par contre rencontrer toujours ses objectifs financiers relativement à la construction de ce barrage.

La nouvelle ébruitée la veille a semé l'émoi chez Hydro-Québec. Tellement que l'administration du mégaprojet de 1,3 milliard \$ a ressorti la liste de tous les contrats octroyés depuis le début des travaux.

Hydro-Québec admet que des dépenses supplémentaires évaluées à 7 millions \$ ont été nécessaires depuis mars, principalement en raison du dégel qui a obligé les entrepreneurs affectés à la réfection de la route de pénétration à apporter des modifications

à leur plans initiaux.

Les pluies diluviennes observées en juillet ont aussi forcé Hydro-Québec à procéder à du remblaiement aux abords du chemin pour le maintenir dans un état respectable. Sans compter, ajoute-t-on, que la société a dû composer avec un blocus routier érigé par un groupe de Montagnais qui s'opposaient au projet, ce qui entraîné certains retards pour l'ensemble des travaux en plus de contraindre la société d'État à transporter par hélicoptère ses travailleurs qui devait se rendre au chantier principal du projet.

Cela dit, Hydro-Québec soutient que ces dépenses additionnelles doivent être évaluées en fonction de l'ensemble des travaux d'infrastructures évalués à

211 millions \$, soit l'aménagement d'un chemin de pénétration, la construction d'une route permanente ainsi que l'installation du campement principal et de campements temporaires le long des différentes routes menant au chantier.

« Il est vrai que les contrats octroyés au deux consortium seront plus élevés de 7 millions \$, affirme Marie-Pierre Bonnassieux, porte-parole chez Hydro-Québec, « mais il faut voir ça d'une façon globale ».

« Par exemple, les matériaux utilisés pour remblaiement ont été pris sur le site de la future route permanente. Ce sont donc des travaux que nous n'aurons pas à faire plus tard. Dans ce contexte, on rencontre parfaitement le budget de 211 millions \$ prévus pour les travaux d'infrastructure », précise la porte-parole qui ajoute même que le coût de ouvrages pourrait être moins élevé que prévu d'ici quelques mois.



Hydro-Québec soutient que les manifestations tenues sur les lieux ont occasionné des frais supplémentaires. Des moines bouddhistes étaient même venus de Montréal manifester leur appui aux opposants.

Conflit à la scierie Réal Grondin

Les employés portent un lot de plaintes devant trois organismes

SAINT-CÔME — En grève depuis plus de trois semaines, les 41 travailleurs de la scierie Réal Grondin dénoncent leur employeur au tribunal du Travail, à la Régie du bâtiment et au ministère de l'Environnement.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

« Le climat est tendu. C'est à savoir qui va casser en premier », font savoir les travailleurs, pancartes aux mains, près du moulin situé à quelques kilomètres de la frontière américaine.

Soixante-quinze plaintes viennent d'être déposées devant le Tribunal du travail relativement à 25 événements et infractions survenues depuis le début du conflit qui remonte au 10 août.

« Les "scabs" ne manquent pas. En plus, ceux qui travaillent à la bouilloire n'ont ni permis ni compétence », affirme le représentant syndical, M. Luc Rochette.

Cette dernière observation a d'ailleurs été transmise à la Régie du bâtiment mais la réponse du directeur régional, M. Lucien Plante, a offusqué les piqueteurs de la CSN.

« Le patron ne respecte ni ses employés ni les lois. Mais il y a plus. Ceux qui ont à les faire appliquer disent qu'ils prendront le

temps de lui téléphoner sans pourtant se rendre sur place ni envoyer un enquêteur, à cause du conflit... C'est ça, restons dans le fond du bois ! », continue-t-il, désabusé.

Parallèlement à ces déclarations, le groupe a révélé, au bureau du ministère de l'environnement à Sainte-Marie, l'existence d'un barrage et d'un dépôt de déchets contenant de l'huile et des matières toxiques.

Pour le moment, aucune rencontre de négociation entre les parties n'est prévue. Le conciliateur chargé du dossier est M. Reynald Brassard.

Depuis le début du litige, l'employeur a ramené son offre salariale de 15 à 10 \$/heure.

Selon le comité de l'essence

Les Rimouskois ont payé environ 1,3 million \$ en trop leur essence

RIMOUSKI — Les consommateurs de la région de Rimouski auraient payé entre 940 000 \$ et 1 316 000 \$ de trop en achat d'essence entre janvier 1993 et février 1994 parce que les compagnies pétrolières font à Rimouski un profit qui est le double de celui de Québec.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

C'est la conclusion à laquelle vient le Comité de l'essence de la région de Rimouski (CERR) qui réaffirme plus que jamais que le prix de l'essence à Rimouski est trop élevé. « Si ce n'est pas du vol, ce n'est pas loin », soutient le por-

te-parole de l'organisme, M. Côme Roy, avec, en main, une copie du rapport du Bureau de l'inspection sur les prix de l'essence (BIPE) réalisé au printemps.

Dans ce rapport du BIPE, on apprend que la part de la compagnie pétrolière est de 13,6 ¢ le litre à Rimouski par rapport à 6,7 ¢ à Québec. « Pourquoi ? On l'ignore. Mais l'écart va du simple au double. Si la part de la compagnie avait été la même à Rimouski qu'à Québec, il en aurait coûté entre 53 et 56,4 ¢ le litre d'essence à Rimouski », a signalé M. Roy.

Ce dernier indique qu'à la lecture de ce rapport du BIPE, la libre concurrence n'existe pas à Rimouski. « On parle de « parallélisme conscient ». Les détaillants locaux s'entendent pour des hausses du prix du litre mais jamais pour des baisses. Pourtant, partout ailleurs, la concurrence existe, autant à Trois-Pistoles qu'à Rivière-du-Loup. Pas besoin d'aller dans les grands centres », affirme le porte-parole du CERR.

N'eut été, selon lui, des démarches de son organisme depuis le 18 juillet, le prix de l'essence à la pompe à Rimouski serait de 63,9 ¢ le litre et non 59,9 ¢ comme il l'est maintenant.

Selon M. Roy, il appartient maintenant aux consommateurs d'agir. « On suspend le boycott des trois compagnies Esso, Irving

et Shell. Maintenant qu'on sait hors de tout doute que l'essence se vend trop cher à Rimouski, la solution est dans les mains des consommateurs. On insiste au CERR pour que les gens s'alimentent en essence à la station-service Sonic, à la Plaza Arthur-Buies. Pour une carte de 10 \$, le membre bénéficie d'un rabais immédiat de 4 ¢ le litre. Comme membre de Sonic, on va avoir les chiffres et on aura la réponse du public », a indiqué M. Roy qui se dit fier des résultats obtenus par son mouvement. La preuve, ajoute-t-il, c'est que les compagnies ont augmenté le coût du litre d'essence presque partout au Québec à 61,9 ¢, sauf à Rimouski. « Les pétroliers avaient indiqué le 22 juillet qu'elles augmenteraient les prix pour nous culpabiliser d'avoir osé les affronter. Ce fut une réponse bien arrogante et bien impériale de réagir. On apprécie aujourd'hui que les Rimouskois ne sont plus les seuls à payer le pétrole plus cher. Aucune région n'est venue nous appuyer en juillet. On s'est défendu seul et si les autres régions veulent faire quelque chose, qu'elles s'organisent », a lancé Côme Roy.

Le CERR entend néanmoins poursuivre son action en créant un comité de surveillance et de vigilance permanent sur les prix de l'essence et il réclame toujours une réduction de 3 ¢ sur le litre d'essence à 56,9 ¢. « On sait maintenant comment ça fonctionne le marché du pétrole à Rimouski et tant qu'on aura pas atteint la baisse justifiée qu'on réclame, on va continuer. C'est aux consommateurs à faire leur nid en toute connaissance de cause », a conclu M. Roy.

AVIS DIVERS / APPELS D'OFFRES / SOUMISSIONS

LA SÉCURITÉ

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

PRENEZ AVIS que LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA, compagnie légalement constituée en vertu des lois du Canada et ayant son siège social en la ville de Lévis, province de Québec, a fait approuver par son seul actionnaire en date du 18 août 1994, conformément aux articles 195, 196 et 200.4 de la Loi sur les assurances, un règlement de continuation en vue de continuer son existence en une compagnie d'assurance régie par la Loi sur les assurances (L.R.Q., chap. A-32).

LA SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA a l'intention de demander au Ministre des Finances, par requête, de confirmer ce règlement de continuation et de délivrer des lettres patentes à cette fin.

Lévis, le 19 août 1994.

Le secrétaire,
Pierre Bornais, c.r.

APPEL D'OFFRES

PROJET G.I.94-201-701
RECHERCHE D'UN LOCAL POUR FINS D'ESPACE À BUREAUX

La Société désire louer un espace à bureaux respectant les critères suivants :

- **Superficie locative :** Min. : 978 m² Max. : 988 m²
- **Endroit :** Le local doit être situé dans les limites des villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest à un endroit où le zonage le permet au moment de l'ouverture des soumissions et excluant le centre-ville. Plus spécifiquement, le local doit se retrouver à l'intérieur du quadrilatère délimité comme suit :
 - Au Nord-Est par le boul. des Forges; à l'Est par le boul. des Récollets; au Sud et Sud-Est par le boul. Royal; au Sud-Ouest par l'autoroute #55, à l'Ouest par le boul. St-Jean; au Nord-Ouest par la Côte Richelieu dans son prolongement jusqu'à la voie ferrée et par la voie ferrée; au Nord par la route du Rochon.
- **Le local doit être au rez-de-chaussée.**
- **Le local doit être accessible aux personnes handicapées.**
- **Le local doit être disponible dans les cent vingt (120) jours** suivant l'acceptation de l'offre par lettre ou par télexgramme.
- **Durée du bail :** Cinq (5) ans
- **Espaces de stationnement :** Pour automobiles : trente-deux (32) espaces de stationnement adjacents à l'immeuble dont onze (11) espaces de stationnement à l'usage exclusif des automobiles du locataire, munis de prises électriques pour chauffe-moteur et quarante-trois (43) espaces de stationnement disponibles dans un rayon de deux cents (200) mètres. Pour véhicules lourds : Deux (2) espaces de stationnement pour camions adjacents à l'immeuble.
- **Pistes d'examen :** Pour véhicules lourds : un (1) espace de terrain de 30 m x 30 m doit être disponible dans un rayon de deux cents (200) mètres. Pour motocyclettes : un (1) espace de terrain de 28.84 m x 51.7 m adjacents à l'immeuble.

DOCUMENTS DE SOUMISSION ET RÉUNION D'INFORMATION

- **Heure et date :** 10h30, mercredi le 7 septembre 1994
 - **Endroit :** Hôtel Le Baron (salle St-Maurice) 3600, boul. Royal Trois-Rivières (Québec)
- Lors de cette unique réunion d'information, les documents de soumission sont fournis aux soumissionnaires intéressés.
- Seules les personnes ayant leur principale place d'affaires au Québec et présentes à cette réunion peuvent présenter une soumission respectant les critères du projet. Les propriétaires d'immeuble doivent être en mesure de le faire visiter dans un délai maximum de vingt-quatre (24) heures après la réunion. Si des plans sont disponibles, on doit les apporter à la visite. Concernant les projets de construction, un plan d'implantation doit être fourni dans les dix (10) jours suivant cette réunion.

Toute question relative à cet appel d'offres doit être acheminée directement et uniquement à :

Service de la gestion immobilière
s/s : Mme Sylvie Latourneau, é.a.
333, boul. Jean-Lesage, E-M-5
Québec (Québec) G1K 8J6
Tél. : (418) 528-3591 Télécopieur : (418) 646-9704

RÉCEPTION ET CLÔTURE DES SOUMISSIONS

- **Heure et date :** 15 h 00, MERCREDI LE 5 OCTOBRE 1994
- **Endroit :** Société de l'assurance automobile du Québec
Service de la gestion immobilière, E-M-5
333, boul. Jean-Lesage
Québec (Québec) G1K 8J6

L'ouverture des soumissions suit l'heure de clôture.

Les offres doivent être remises dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cette fin et être accompagnées d'une garantie de soumission au montant correspondant à 10 % du loyer annuel total proposé. Les offres doivent être valides pour cent vingt (120) jours à compter de la date de clôture.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le directeur des Ressources matérielles et immobilières,
Yves Traversy



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

LA 41905 Z	AAE 43039 A	ASI 40161 F	BCS 46441 A
le mardi 13 sept. 1994 Poste La Vérendrye	le mardi 20 sept. 1994 Village de Whapmagoosui Poste de la Baleine	le mardi 20 sept. 1994 LOGICIELS POUR MICRO-ORDINATEURS TYPE IBM COMPATIBLES	le mardi 20 sept. 1994 Haute Mauricie
CONCEPTION ET FOURNITURE DE TROIS (3) SÉCHEURS D'AIR COMPRIÉS	INSTALLATION DE CENT SOIXANTE (60) CHAUFFE-EAU AU MAZOUT AVEC BRULEURS	Admissibilité : Place d'affaires au Québec	FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUATRE (4) BÂTIMENTS EN FIBRE DE VERRE (2,9 M X 4,1 M)
Admissibilité : Place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	(Soumission partielle acceptable)	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 % du montant total	Envergure : 150 000 \$
CSM 41044 A	GMB 41880 A	FLR 47704 A	MST 40760 A
le mardi 20 sept. 1994 Projet Ste-Marguerite	le mardi 20 sept. 1994 Sorel	le mardi 27 sept. 1994 DÉMANTÈLEMENT DE LA LIGNE À 69 KV LES BOULES - MATANE (PROJET 3670-02)	le mardi 27 sept. 1994 Manic 5 Région Manicouagan
CONCESSION POUR L'EXPLOITATION DE DEUX CAFÉTERIAS ET DE DEUX ÉCONOMATS AUX CAMPMENTS DES PK 35 ET 50	REMPLACEMENT DE SIX (6) TRONÇONS DE CÂBLES PORTEURS DE LA TRAVERSÉE FLUVIALE BERTHERVILLE/SOREL	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	TRAVAUX DE VENTILATION ET DE CHAUFFAGE PRÈS DE PORTES D'ENTRÉE DES CONFORTEMENTS THERMIQUES
Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec	Garantie de soumission : 10 % du montant total	Admissibilité : Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 % du montant total	Garantie de soumission : 10 % du montant total
Envergure : 3 500 000 \$	Envergure : 100 000 \$	Envergure : 150 000 \$	Envergure : 200 000 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Prix des d.a.o. : 25 \$

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à l'endroit suivant :

HYDRO-QUÉBEC
Direction Acquisition
805, boul. de Maisonneuve est, bureau 2007, 2e étage, Montréal (Québec) H2L 4M8
Pour renseignements : (514) 840-4803



RÉSULTATS

lotto-québec

Tirage du 94-08-31

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
837741	10 000 \$	974713	10 000 \$
37741	1 000 \$	74713	1 000 \$
7741	100 \$	4713	100 \$
741	10 \$	713	10 \$
41	5 \$	13	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
83774	1 000 \$	97471	1 000 \$
8377	100 \$	9747	100 \$
837	10 \$	974	10 \$
83	5 \$	97	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
624671	10 000 \$	463129	100 000 \$
24671	1 000 \$	63129	1 000 \$
4671	100 \$	3129	100 \$
671	10 \$	129	10 \$
71	5 \$	29	5 \$
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
62467	1 000 \$	46312	1 000 \$
6246	100 \$	4631	100 \$
624	10 \$	463	10 \$
62	5 \$	46	5 \$



7	13	17	19	20
21	24	26	28	30
33	36	40	42	47
57	58	60	64	65

Tirage du 94-08-31

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Autre scission possible chez les Attikameks et Montagnais

SEPT-ÎLES — Les autorités du conseil de bande de Uashat/Malioténam, à Sept-Îles, envisagent de se retirer du conseil des Attikameks et des Montagnais (CAM) qui négocie une entente territoriale globale avec les gouvernements fédéral et provincial au nom de neuf bandes montagnaises de l'Est du Québec.

par NICOLAS VIGNEAULT
collaboration spéciale

Ce retrait surviendrait moins d'un an après celui des Attikameks qui ont aussi retiré le mandat au CAM de négocier pour eux auprès des deux paliers de gouvernement.

« Si la direction du CAM ne propose pas une nouvelle structure de l'organisme dans les prochaines semaines, nous demande-

rons à la population de se prononcer sur notre association avec ce groupe », a lancé le chef du conseil de bande de Uashat/Malioténam, Élie-Jacques Jourdain lorsque interrogé par LE SOLEIL.

Fondé il y a une vingtaine d'années pour représenter les Attikameks et les Montagnais auprès des gouvernements en vue de conclure une entente territoriale globale avec ces derniers, le CAM fait

l'objet de critiques virulentes de la part de plusieurs chefs montagnais, dont celui de Sept-Îles. Certains se plaignent de la lenteur des discussions. « On envisage de négocier de la même façon qu'avec Hydro-Québec pour le projet de barrage SM-3. Ça avance plus vite quand on discute seul avec le gouvernement, on n'attendra pas après le CAM », déclare fermement le chef montagnais.

Il faut noter aussi que la position de plusieurs chefs de bandes montagnaises de la Basse-Côte-Nord et du conseil par rapport à l'entente compensatoire de 66 millions \$ intervenue entre le conseil de bande de Sept-Îles et Hydro-

Québec, relativement au projet de barrage sur la rivière Sainte-Marguerite, constitue la goutte qui a fait déborder le vase. Au lendemain de la ratification du document par les deux parties, le président du Conseil des Attikameks et des Montagnais, M. René Simon, dénonçait cette entente, prétextant qu'elle portait préjudice aux droits ancestraux des Montagnais de la Côte-Nord.

L'opposition des chefs montagnais de Schefferville et de la Basse-Côte-Nord a même refait surface lors de l'assemblée annuelle du CAM à Betsiamites, il y a deux semaines. « Quant j'ai claqué la porte cette fin de semaine-là, ils

ont compris le message », souligne M. Jourdain qui soutient que les dirigeants du Conseil sont bien informés de l'ultimatum lancé par les autorités septiliennes.

Selon le chef Jourdain, l'échiquier politique du CAM pourrait être redessiné prochainement. Deux regroupements seraient alors formés. Les communautés de Betsiamites, Pointe-Bleue au Saguenay, des Escoumins et de Uashat/Malioténam d'un côté alors que les cinq bandes de la Basse-Côte-Nord, incluant Schefferville, constitueraient l'autre groupe. Reste maintenant à voir quelle allure prendront les négociations territoriales globales dans ce contexte.

Pour le conseil de bande septilien, il s'agirait d'un deuxième retrait de l'organisme puisqu'une première séparation entre les deux parties est survenue en 1984.



Le chef Élie-Jacques Jourdain.

SEARS

Attendez-vous à plus

Liquidation de batteries de cuisine AU CHOIX 179⁹⁹

Chacune



BATTERIE LAGOSTINA^{MD} CUIVRE-ULTRA

Faite en Italie exclusivement pour Sears. Batterie de 8 pièces en acier inoxydable chirurgical comprenant les casseroles 2,3 L et 3,1 L et le faitout 5,2 L avec les couvercles, la poêle 24 cm, et l'accessoire cuit-vapeur 2 L. Garantie à vie. N° 13444. Ord. 399,95.



BATTERIE STEELGLIDE^{MC} DE MEYER

Exclusive à Sears, cette batterie de cuisine 10 pièces en acier inoxydable à revêtement anti-adhésif comprend les casseroles 0,9, 1,8 et 2,8 L et le faitout 4,7 L avec les couvercles, la poêle 24 cm et l'accessoire cuit-vapeur 1,8 L. Garantie de 10 ans. N° 13043. Ord. 499,99.



BATTERIE CHEFALON DE LAGOSTINA^{MD}

En aluminium anodisé résistant, et couvercles en acier inoxydable. Le jeu de 8 pièces comprend les casseroles 1,4 et 3,2 L et le faitout 5 L avec les couvercles, la poêle 24 cm et l'accessoire cuit-vapeur 20 cm. Garantie de 8 ans. N° 13149. Sears ord. 382,99.

DE PLUS, ÉCONOMISEZ 50% SUR TROIS AUTRES BATTERIES

249⁹⁷

Chacune. Ord. 499,94

Batterie 10 pièces cuivre-ultra de Lagostina^{MD} comprend les casseroles 1,1, 1,6 et 3,1 L, le faitout 5,2 L ainsi que les couvercles, les accessoires cuit-vapeur et bain-marie. N° 13451.

Rabais 25 % sur pièces séparées

209⁹⁷

Chacune. Ord. 419,95

Batterie 10 pièces Super Lourde III^{MC} comprend les casseroles 1 L et 2,4 L, le faitout 6 L, ainsi que les couvercles; le bain-marie ainsi que l'accessoire cuit-vapeur sont aussi inclus. N° 13850.

Pièces séparées aussi disponibles

139⁹⁷

Chacune. Ord. 279,99

Batterie 9 pièces Très Lourde III comprend les casseroles 1,8, 2,5 L et le faitout 6 L ainsi que les couvercles, et l'accessoire cuit-vapeur. N° 13400.

Pièces séparées aussi disponibles. Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears. *Tous les détails de la garantie en magasin.

PRIX DE VENTE EN VIGUEUR JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

UNE PLACE AU SOLEIL



Faire parvenir vos communications à : **PLACE AU SOLEIL**
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

■ Grand marché public

Fort du succès de l'an dernier, le grand marché public de la place Royale revient, les 3, 4 et 5 septembre, de 10 h à 17 h. Vous y retrouverez toute l'effervescence d'autrefois sous le signe de la bonne chère, des bons vins, de la belle musique et des livres. Pour l'occasion, Rabelais et Gargantua reprendront du service. Entre autres commerçants sur place, mentionnons : l'épicer J.A. Moisan, le boucher W.E. Bégin, le

maître fromager Gérard Aubin, le maraîcher Pierre Després, et plusieurs autres qui offriront des conserves à l'ancienne, des oeufs d'autruche, de la viande de bison, du miel, des fleurs, des huiles essentielles, du sirop d'érable, des produits d'artisanat, etc. Le comédien Jack Robitaille, déguisé en Gargantua, haranguera la foule durant toute la fin de semaine, pendant que l'Atelier de musique ancienne présentera un concert animé où flûtes à bec, luth, mandolines, clavecin, violoncelles et voix

seront réunis pour recréer une fête inspirée du célèbre écrivain Rabelais, à l'occasion de son 500e anniversaire de naissance.

■ Kermesse

Ce sera la fête de la famille, le dimanche 11 septembre, lors de la kermesse annuelle de la paroisse Saint-Pierre-aux-Liens de Charlesbourg. Tout le monde est invité à venir s'amuser sur les terrains de l'école Cap Soleil. En cas de pluie, la fête aura lieu au sous-sol de l'église. La célébration eucharistique est gratuite mais il faudra payer 25 ¢ par épi à l'épluchette qui suivra la messe.

■ Instant privilégié

Du 30 août au 25 septembre, la Galerie du Faubourg de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, présente l'exposition *Instant privilégié* de l'artiste Geneviève

Emond. Peintre figurative et musicienne, Geneviève Emond est née à Québec. La famille, les femmes et les enfants sont ses sujets de prédilection.

■ Le mois de septembre

Le mois de septembre est le Mois de l'arthrite, le Mois des grands frères et des grandes soeurs... et le Mois national de sensibilisation à la prévention de la grippe.

■ Québec

Si vous n'avez pas encore vu, en librairie, le recueil de magnifiques photographies et de superbes textes qui a pour nom Histoire de voir... Québec, vous avez manqué ce qui s'est fait de plus beau, dans l'imprimé, dans la région de Québec, cette année. Histoire de voir... Québec, c'est un livre,



déguisé en revue. C'est une publication qui a le format d'une revue mais dans laquelle on ne trouve aucune réclame commerciale. Que de magnifiques photographies signées Luc-Antoine Couturier, et des textes qui s'inspirent des points forts de Québec : l'histoire, les murs, le fleuve, les saisons, la neige, la francité, etc. C'est une magnifique idée de l'éditeur, concepteur et rédacteur en chef Sylvain Harvey. Un rêve ! Aucune subvention. C'est d'autant plus remarquable que jamais M. Harvey n'avait édité quoi que ce soit auparavant. En vente dans toutes les librairies et dans les grands kiosques à journaux pour une dizaine de dollars.

■ Généalogie

La Société artistique et culturelle de Québec offrira, à compter du 19 septembre, un cours d'introduction à la généalogie. L'inscription aura lieu au Centre Lucien-Borne, 100, chemin Sainte-Foy, Québec, le dimanche 11 septembre entre 9 h et midi, et le mardi 13 septembre, entre 19 h et 21 h. Coût : 145 \$ Renseignements : Serge Goudreau, 523-6750.

■ Les Malenfant

C'est en fin de semaine, samedi et dimanche, les 3 et 4 septembre, à Trois-Pistoles, que se tiendra la réunion de fondation de l'Association des familles Malenfant du Québec. Pour plus de renseignements, il faut joindre, à Trois-Pistoles, Victoire Malenfant, au 851-3405 ; à Lévis, Jean-Paul Malenfant au 833-7325 ou, à Saint-Augustin, Paul Malenfant, au 872-3631.

■ Lieux sans fumée

L'Association pulmonaire du Québec prépare son premier bottin des lieux sans fumée, lequel doit paraître le 7 septembre. Toute personne connaissant un ou des lieux sans fumée est priée de communiquer avec le coordonnateur de ce projet, Jocelyn Cormier, au 687-0273. Vous pouvez également le joindre par télécopieur en composant le 687-5456.

■ La collecte du Château

La collecte de sang parrainée par le Château Frontenac, le 19 août, a largement dépassé son objectif. Mmes Thérèse Lagacé et Denise Raymond pourront ainsi découvrir le fameux brunch du restaurant Le Champlain du Château Frontenac ; M. Pierre Gauthier s'est vu attribuer un dîner au Café de la Terrasse ; Mme Rolande Beaudoin a gagné quatre billets de Québec-Expérience ; Mme Hélène Faucher pourra assister au spectacle Beatles Forever dont les billets étaient offerts par la salle Albert-Rousseau ; enfin, le don de sang de Mme Micheline Lavoie lui a mérité une nuit de rêve au Château Frontenac, incluant le dîner au Café de la Terrasse et le petit déjeuner au lit.

L'ABONNEMENT, C'EST ÉCONOMIQUE !

...et la livraison à domicile ne vous coûte pas un sou de plus.
7 jours x 52 semaines 189,29 \$*
7 jours x 26 semaines 99,85 \$*
7 jours x 13 semaines 51,54 \$*
*payé d'avance et taxes incluses

Abonnez-vous :

647-3333

(Québec)

ou au 1-800-463-2362 (régions)

aux heures d'appel suivantes :

lundi au jeudi : 7 h à 17 h 30

vendredi : 7 h à 17 h

samedi et dimanche : 8 h à 12 h

LE SOLEIL

TOYOTA

Liquidation choc !



**C'EST
LA
LIQUIDATION
ANNUELLE DE
TOYOTA !**



CAMRY 94

**FAITES
VITE !
OFFRE
D'UNE DURÉE
LIMITÉE !**



TERCEL 94

Taux de financement illimité de Toyota Crédit Canada Inc.
sur tous les modèles Camry et Tercel 94*.

**Si vous
financez :**

Frais d'emprunt à
5,9 % pendant 48 mois

15 000 \$

1 876 \$

Frais d'emprunt à
11,5 % pendant 48 mois

3 784 \$

**Vous
pouvez
épargner !**

1 908 \$

**En plus ! Offres du fabricant au concessionnaire sur de nombreux modèles.
Plus des offres de location-bail très alléchantes sur les Camry, Corolla et Tercel.**



Votre
concessionnaire
Toyota est fier de
vous présenter les
jeux olympiques
spéciaux

**CRÉDIT
TOYOTA**

* Profitez des programmes de financement et de location Toyota offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. Offre de financement de 5,9 % sur approbation de Toyota Crédit Canada Inc. valable uniquement pour les modèles Camry et Tercel 1994 achetés au détail aux clients résidents entre le 15 août et le 30 septembre 1994. Base de 12 à 48 mois offerts. Exemple : 15 000 \$ à un taux annuel de 5,9 %, soit des paiements mensuels de 351,59 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 1 876,32 \$. Coût total du prêt : 16 876,32 \$. Exemple : 15 000 \$ à un taux annuel de 11,5 %, soit des paiements mensuels de 391,34 \$ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 3 784,32 \$. Coût total du prêt : 18 784,32 \$. Frais d'immobilisation, d'assurance et taxes en sus. Frais de transport et de préparation inclus. Pour tous les détails sur les taux de financement et de location-bail, visitez votre concessionnaire Toyota participant.



TOYOTA

LES ARTS ET SPECTACLES

Gala de l'ADISQ

Daniel Bélanger en nomination pour cinq Félix

SAINTÉ—FOY — Le Gala de l'ADISQ reprend ses vieilles habitudes. Après avoir fait escale à Québec l'an dernier, c'est à Montréal, au Théâtre Saint-Denis, le 16 octobre, qu'aura lieu la 16e présentation du spectacle consacré à l'industrie du spectacle. Les Québécois ont jusqu'au 30 septembre pour voter, dans les restaurants Saint-Hubert, pour leur interprète préféré.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Le gagnant masculin de l'an dernier, Richard Séguin, compte parmi les vedettes en lice cette année pour le Félix du meilleur interprète, avec Daniel Bélanger, Dan Bigras, Robert Charlebois, Jim Corcoran, Luc De Larochellière, et Mario Pelchat.

Marie-Carmen, la gagnante du titre en 1993, n'est pas sur les rangs pour le titre de la meilleure interprète. Les gens devront faire leur choix parmi les France D'Amour, Céline Dion (l'incontournable), Diane Dufresne, Laurence Jalbert, Marie Denise Pelletier, Francine Raymond et Nanette Workman.

Notre Céline nationale est en nomination pour trois autres Félix : le vidéoclip de l'année, l'artiste québécois s'étant le plus illustré hors Québec, et celui s'étant illustré dans une autre langue que le français. Mais c'est Daniel Bélanger qui recueille le plus de nominations avec cinq.

Le gala sera télédiffusé en direct sur les ondes de la SRC le dimanche 16 octobre, dès 19 h. Denise Filiatrault assure la mise en scène du spectacle qui sera,

comme l'an dernier, animé par Yvon Deschamps. Ce samedi à 19 h, sera diffusée l'émission-reportage « L'ADISQ en coulisse ». On pourra y voir les artistes en répétition de même que les meilleurs moments du Gala 93 (reverra-t-on l'épisode de la sacoche de Ti-Paulo Vincent ?) qui a eu lieu à Québec.

Au total, l'industrie du disque et du spectacle décerne 49 Félix. Les juges sont soit des jurys spécialisés (il y en a 12), soit l'Académie (les 700 membres de l'industrie qui votent pour la majorité des Félix), soit le vote populaire (choix de l'interprète, masculin et féminin et choix de la chanson la plus populaire, le soir même du gala, par téléphone).

Les candidatures du prochain gala ont été déterminées à partir de 120 disques, 36 spectacles, 58 vidéoclips et 22 émissions de télévisions.

Le Capitole n'y est pas

Même s'il a abrité le 15e gala de l'ADISQ l'an dernier, le Théâtre Capitole n'est encore pas en lice pour la salle de spectacles de l'année. Le choix du jury spécialisé qui a fait les mises en candidature s'est arrêté sur cinq salles en région (Sherbrooke, Granby, Gatineau, Sept-Îles, Amos).

Alain Choquette, Sylvain Cossette, Michaël Rancourt, Claire Vézina et Zébulon sont en lice pour le Félix de la découverte de l'année. Chez les humoristes, Alain Choquette, Clémence DesRochers, Claudine Mercier, Jean-Marc Parent et Marie-Lise Pilote s'affrontent.

Quant à l'album de l'année le plus vendu, l'Académie devra choisir entre *Les insomniacs s'amuse* de Daniel Bélanger, *Jézabel*, de Gerry Boulet, *Corridors* de Laurence Jalbert, *Ça va bien* de Kathleen et *Pelchat* de Mario Pelchat.

Pour les spectacles, deux catégories sont ouvertes. La première s'adresse aux auteurs-compositeurs. Daniel Bélanger, Robert Charlebois, les Colocs, Laurence Jalbert, et le Shéhérazade d'Anne Létourneau sont sur les rangs.

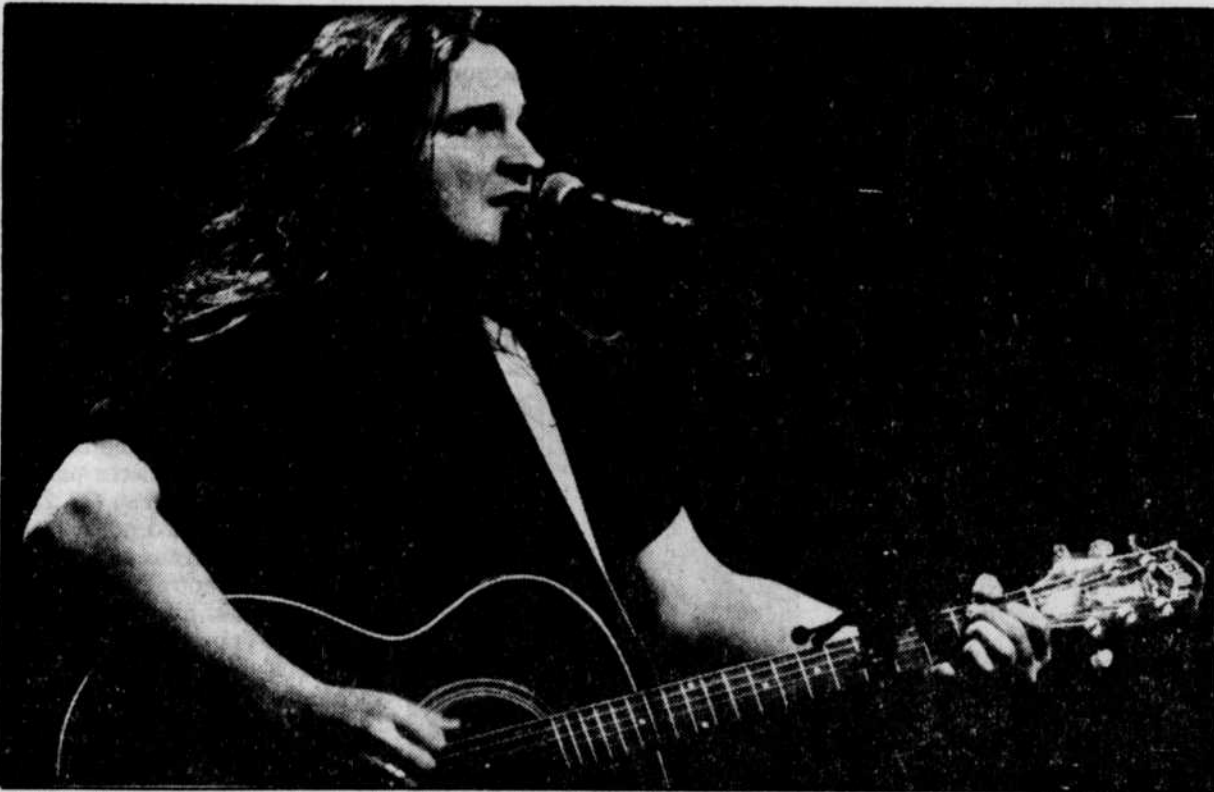
Dans la deuxième catégorie, celle des interprètes, on retrouve les spectacles de la Bottine Souriante, Michel Louvain, Mario Pelchat, Marie Denise Pelletier et *Starmania*.

Si Alain Lortie ne gagne pas le Félix du concepteur d'éclairage cette année, c'est qu'il manque de veine : il est en nomination pour quatre des cinq spectacles !

Côté album classique, l'OSQ est en nomination pour deux productions : *Roussel* et *Noël* avec Lyne Fortin. Sont aussi sur les rangs l'album *Italiana* de l'Ensemble Amati, *Mozart et Salieri* de groupe I Musici de Montréal et *Oeuvres d'Alexander Brott* de l'orchestre de chambre de McGill.



Marie Denise Pelletier (photo du haut) sera opposée notamment à France D'Amour pour le titre de meilleure interprète féminine de l'année.



Daniel Bélanger recueille cinq nominations, dont celles d'album et d'interprète masculin de l'année.

Les SunChips sont-elles aussi bonnes... gratuites?





Radio TÉLÉVISION

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Radio-Québec en liberté surveillée

Les rumeurs de privatisation ou de fermeture de Radio-Québec qui courent bon an mal an sont en train de produire leurs effets.

Avec des cotes d'écoute de 4 % l'an dernier, « l'autre » télévision a un urgent besoin de téléspectateurs. Sans quoi, l'épée de Damoclès pourrait bien se détacher... comme c'est arrivé au portrait de Pierre Nadeau tombé avec fracas pendant le lancement de la grille d'automne hier.

M. Alain Dufour, vice-président aux programmes (par intérim jusqu'à vendredi), a admis à demi-mots qu'on se sent surveillé par les politiciens à Radio-Québec. Il n'y a pas eu de menace directe visant une possible privatisation, même si les libéraux étaient assez portés sur la chose, explique-t-il. Mais on sent qu'il faut « performer ».

Un gouvernement péquiste serait peut-être moins enclin à se priver d'un symbole de souveraineté culturelle. Mais à l'heure où des canaux spécialisés sont créés (Arts et divertissement), la pression s'alourdit. On n'acceptera pas facilement que des canaux financés par les abonnés soient concurrencés par une télévision publique dont les émissions ne performant pas, pense M. Dufour.

TVA voulait « Zap »

Sous la pression, Radio-Québec se lance donc à corps perdu dans la mêlée avec ses téléromans et séries prestigieuses en début de soirée. On cible les semaines « payantes » des BBM en octobre et novembre. Graffiti déménage le vendredi 19 h 30 le 4 novembre. La saga de la formule un occupe la case d'ici là.

Mais l'excellent Zap joue gros jeu le mercredi 19 h 30, car TVA y a inscrit *Fort Boyard*, une émission spectaculaire, et doublement millionnaire. Mais Zap restera là. Les jeunes veulent voir ce téléroman tôt, un soir de semaine. Ils ont beaucoup écrit pour le dire.

Quand TVA a voulu acheter Zap, la tentation a été forte pour Radio-Québec. Mais on y a résisté pour l'instant. On a grand besoin d'émissions populaires si on veut créer de l'achalandage à l'antenne. « Il faut dire aux auditeurs de venir à Radio-Québec », déclare passionnément Carmen Bourassa, productrice des téléromans, fictions et émissions jeunesse.

Autre gros canon : *Mourir d'amour* avec Yves Soutière le jeudi 19 h 30, à compter du 13 octobre. D'ici là, on plonge dans le Moyen Âge avec *Charlemagne*, une superproduction européenne. Autres acquisitions étrangères : le mardi, *Bergerac*, une série policière tournée dans l'île de Jersey. Le vendredi 21 h, des dramatiques sur des problèmes de vie. L'adaptation de *To play the King* est prévue au printemps.

Deux Grands A de Janette Bertrand seront créés dès cet automne : sur l'emprise d'une secte le 4 novembre, le divorce à l'amiable le 11. Et au printemps, l'histoire d'une mère porteuse et celle d'une lutte fratricide.

Isabelle Maréchal au « Choc du présent »

Au *Choc du présent*, sujet croustillant pour la rentrée du 13 septembre à 21 h, le mardi : *Cache-sexe*, ou l'évolution des moeurs sexuelles. La blonde Isabelle Maréchal a été repêchée à Radio-Canada pour animer ce nouveau magazine thématique. Gisèle Gallichan y travaille de Québec. Une fois par mois, le choc cède la place à *Nord-Sud* avec Pierre Nadeau, qui présente aussi *Les documentaires de Lumière sur le monde*, le lundi 19 h 30.

Anne-Marie Dussault reçoit un invité à *Pour tout dire* le mercredi 20 h 30. Daniel Johnson et Jacques Parizeau feront un doublé dès 20 h. À la courte paille, Parizeau a encore gagné ! Il sera second.



Isabelle MARÉCHAL

Anne-Marie Dussault et Marc Laurendeau animent la soirée électorale consacrée davantage à l'analyse avec Pierre Bourgault, Jean Paré et 75 électeurs.

Le loft de Janette

Janette Bertrand ouvrira son loft le 16 septembre. La formule variera beaucoup : studio, extérieurs. À la première, elle s'entretient avec les familles de Mélanie Cabay et de Marie-Chantal Desjardins, assassinées cet été. Avant d'alerter la police, la famille de Mélanie Cabay avait communiqué avec Janette, a raconté hier le producteur de l'émission André Monette.

Dan Bigras, « chastement » vêtu mais le double mention en évidence, coanimera 3 gars un samedi soir. Jean-Marie Lapointe hérite des 100 Watts remodelés et Édouard Kurtness des *Matinées autochtones* qui passeront à RDI en janvier. *Albert, le cinquième mousquetaire* fera face à Mongrain, à 17 h. *Téléservice* revient à 18 h 30. Avec 13 chroniqueurs. Cinq de moins.

Le jeudi 12 h 30, on mettra en présence chômeurs et employeurs à *Mode d'emploi* avec Marjolaine Lord.

Trois cents heures de cinéma, du théâtre, de la danse, des documentaires composent la mosaïque de Radio-Québec. Il faudrait quelques colonnes pour tout énumérer.

La promotion se veut plus dynamique. Sept lancements d'émissions sont organisés cet automne pour multiplier les occasions de parler de Radio-Québec.

Deux vice-présidents... avant les élections

C'est demain que M. Alain Dufour, ex-vice-président administration et Finances, sera nommé vice-président aux programmes de Radio-Québec. Il a occupé le poste par intérim depuis que M. Daniel Beauchesne est retourné à la réalisation, six mois avant la fin de son contrat au printemps.

M. Maurice Chouinard, successeur de M. Dufour à l'administration, doit aussi être nommé lors de la même réunion, la dernière avant les élections. Il a oeuvré à Provigo, aux Brevages Cott, dans l'industrie du camionnage. Radio-Québec n'a donc pas réussi à trouver un administrateur dans ses rangs, même parmi la nombreuse galerie d'adjoints aux cinq producteurs qui participaient hier à la présentation de la grille.



Dan BIGRAS

1964...1994 TRENTE ANS PLUS TARD...

DERNIÈRE CHANCE
DE VOIR LE SPECTACLE DE L'ÉTÉ

YESTERDAY LES BEATLES

SUPPLÉMENTAIRES
Du 1er au 10 septembre

Billets réservés: 22,50 \$
DINER-SPECTACLE 45 \$
(Plus taxes et frais de service)

Un spectacle multimédia sans pareil... Une fresque musicale et historique... Quatre musiciens-chanteurs... Reconstitution de décors et de costumes... Extraits visuels chocs.

UN VOYAGE DANS LES ANNÉES 60
UN SPECTACLE CONCEPT INÉDIT



Mise en scène: Michel Gaumont Concept: Pierre Marchand

THÉÂTRE CAPITOLE

Réservations : 694-4444. Groupes de 20 personnes et plus : 694-9930

TELE 4

cjrp 1060

CHIK 88.9
RADIO 93.9

L'Anglicane mise sur des valeurs sûres même au sein de la relève

LÉVIS — Prudente dans un contexte économique difficile qui défavorise l'industrie du spectacle, la direction de l'Anglicane mise sur des valeurs sûres, même chez les artistes de la relève.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Les J.F. Lamothe (un vrai chansonnier), Céline Delisle (à ne pas manquer, elle est impayable), Jean-Marie Corbeil (plus souple que ça...) comptent parmi les artistes de la relève qui côtoieront des vedettes comme Hughes Aufray (3, 4 et 5 novembre), Laurence Jalbert (24, 25 et 26 novembre), Marie Philippe (14 et 15 octobre), Plume Latraverse (21 octobre) et Jean-Guy Moreau cet automne à l'Anglicane.



Jean-Guy MOREAU

« Les temps sont durs, c'est la relève qui écope... Nous on voudrait bien prendre des risques, mais il faut que le public suive... », laisse tomber Lorne Beaudet, le coordonnateur de la salle de spectacles de Lévis.

Pour compenser le moins grand nombre de spectacles d'artistes de la relève, Lorne Beaudet a recours aux premières parties. Ainsi, Jean-Guy Moreau (22, 23 et 24 septembre) a accepté non pas un, mais trois artistes en première partie. Deux d'entre eux ont offert une prestation, hier, lors du lancement de la programmation. Céline Delisle (la poulette grise, la mémé de la relève comme elle le souligne elle-même) a une voix à tout casser et un humour cru qui laisse présager un bon quart d'heure. L'humoriste Jean-Marie Corbeil de son côté a une façon assez originale de présenter son savoir-faire.

Fait inusité cette année, l'Anglicane se laissera étourdir par le rock de Corbach (le 11 novembre), un groupe composé des musiciens des défunts groupes Offenbach et Corbeau.

Côté musique, l'Anglicane jette son dévolu sur le jazz. Mireille Proulx (wonderful ! a dit d'elle Dave Brubeck) monte sur scène le 1er octobre avec François Bourassa, précédée le 16 septembre par l'Orchestre de contrebasses.

Cet automne encore, il y aura des sorties théâtre. Le théâtre de l'Arrière Scène présente *Alphonse*, en version adulte, le 28 octobre. Le 18 novembre, Louise Marleau et Michel Laprise présenteront *Le Silence de Molière*, la dernière production du Théâtre de la place à la Place des Arts de Montréal. Cette pièce raconte l'histoire d'Esprit-Madeleine Poquelin, née de l'union incestueuse entre Molière et sa propre fille, la comédienne Armande Béjart.

Les enfants ne sont pas oubliés. Les *P tits Dimanches* englobent quatre pièces de théâtre : *L'homme Chopin et le petit tas de bois* (30 octobre) du Théâtre du Gros Mécano, *Coucou Noël* (4 décembre), *Zzzoom ou la belle zébrude* (12 février) et le conte de Gilles Vigneault, *Quelques pas dans l'univers d'Eva* (26 mars).

CINÉMAS CINEPLEX ODEON
PLACE CHAREST MATINÉES \$4.99
Cours Du Pont et Charest - 529-9745
Consultez la chronique cinéma du journal
Ciné-Parc Beauport 667-5362 • Ciné-Parc de la Colline 831-0778

GROSSE FATIGUE

UNE COMÉDIE DE MICHEL BLANC
avec
CAROLE BOUQUET et MICHEL BLANC

PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO CANNES PRIX DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE ET TECHNIQUE CANNES

"LA COMÉDIE LA PLUS INTELLIGENTE DE L'AUTOMNE EST SIGNÉE: MICHEL BLANC."

VOIR ACCUSÉ D'ESCROQUERIES, D'ABUS DE CONFIANCE ET D'HARCÈLEMENT SEXUEL LES ENNUIS COMMENCENT POUR MICHEL BLANC

Et avec la participation de:

Philippe Noiret • Josianne Balasko • Marie Anne Chazel • Charlotte Gainsbourg • David Halliday • Estelle Halliday • Gérard Jugnot • Dominique Lavanant • Thierry Lhermitte • Mathilda May • Roman Polanski • Christian Clavier

CHIK 88.9 RADIO 93.9 AIR FRANCE CHARTER G

DÈS DEMAIN! PLACE CHAREST 529-9745 Dupont et Boul. Charest

Théâtre Reaumont St-Michel
51, ROUTE 132, St-Michel-de-Bellechasse
Sortie 348 de l'autoroute 20

ON COURT TOUJOURS APRÈS L'AMOUR
de Chantal Cadieux

Dernières chances
Ce soir, demain et samedi

Mise en scène
Gilbert Lepage
Avec Nicole Leblanc
Annick Bergeron
Marie-Hélène Gagnon
Paul Dion Stéphane Jacques
Décor Marc Sénécal
Costumes Odette Gaudouy
Éclairages Claude-André Roy

Mardi ou vendredi 20 h 30 Samedi 19 h et 22 h
Repas disponibles au théâtre
RÉSERVATIONS: (418) 884-3344

FAMOUS PLAYERS

GALERIES DE 628-2455

LA CAPITALE 5401 Boul. des Galeries

LA REINE MARGOT (13+) Dolby

3:30-7:00

LES PIERRAFREUX (G) Dolby

11:15-1:30

LE CLIENT (G) Dolby

10:00

LE MASQUE (G) Dolby

11:00-1:15-3:25-5:25-7:35-9:45

DANGER IMMÉDIAT (G) Dolby

11:05-1:40-2:25-7:10-9:55

ANDRÉ (V.F.) (G) Dolby

11:30-1:30-3:30-5:30-7:30-9:40

FORREST GUMP (V.F.) (G) Dolby

1:00-3:45-7:00-9:45

LASSIE (V.F.) (G) Dolby

11:00

LE ROI LION (G) Dolby

11:05-1:05-3:10-5:15-7:15-9:20

STE-FOY 656-0592

2500 Boul. Laurier

LE MEURTRE DANS LE SANG (18+) V.F.

2:15-4:45-7:15-9:50 Dolby

CLEAR & PRESENT DANGER (V.O.) (G)

4:40-7:15-9:55

VRAI MESONGE (13+)

2:00-4:40-7:20-10:00

PETITS GARNEMENTS (G)

2:30

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:
LISE GIGUÈRE,
LE SOLEIL, C.P. 1547,
390 St-Vallier Est,
Québec, G1K 7J6.
Fax: 647-3374
Tél: 647-3489

CINÉMA

Pour connaître les différentes activités qui se dérouleront au cours de la prochaine semaine, veuillez consulter «Votre Agenda» dans LE SOLEIL tous les dimanches.

★ La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

★ Les chiffres indiquent la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

★ Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CINEPLEX CHAREST (529-9745). Vrai mensonge (4) v.f. de True Lies. 13h10, 16h, 19h, 21h50. 13 ans. Les petits garnements (5) v.f. de The Little Rascals. 13h30. G. Color Of Night (1) V.O.A. 16h30, 19h15, 21h45. 16 ans. Le masque (4) 13h45, 16h20, 19h25. G. Le Shadow (4) v.f. 21h35. G. André (5) 13h, 15h, 17h, 19h10. G. Forrest Gump (3) V.F. 21h20. G. Le nouveau Karaté Kid (6) v.f. de The Next Karate Kid. 12h45, 14h55, 18h. G. Police Académie - Mission (1) v.f. de Police Academy: Mission to Moscow. 13h, 14h50, 17h, 20h15, 22h. G. Danger immédiat (4) v.f. de Clear and Present Danger. 18h45, 21h45. G. Le meurtrier dans le sang (1) v.f. de Natural Born Killers. 13h20, 15h45, 19h, 21h34. 18 ans. Corrina, Corrina (5) 14h, 16h45, 19h20, 21h45. G. Prix d'entrée: 8\$; 4,50 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 4,99 \$ avant 18 h en semaine. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

CINÉ-PARC BEAUPARC (667-5362) Tous les jours à compter de 19h. Ecran 1: Police Académie 7 - Mission à Moscou (1) v.f. de Police Academy: Mission to Moscow. et Le client (4) v.f. de The Client. G. Ecran 2: Corrina, Corrina (5) et Le masque (4). G. Ecran 3: Vrai mensonge (4) v.f. de True Lies et Clanches (4) v.f. de Speed. 13 ans. Prix d'entrée: 7,50\$; 2\$ moins de 13 ans.

CINÉ-PARC DE LA COLLINE (831-0778) Lun. au jeu. 19h15. Ecran 1: André (5) Danger immédiat (4) v.f. de Clear and Present Danger. 13 ans. Ecran 2: Le nouveau Karaté Kid (6) v.f. de The Next Karate Kid. Loup (4) v.f. de Wolf. 13 ans. Prix d'entrée: 7,50\$; 2\$ moins de 14 ans et plus de 65 ans.

CLAP (650-CLAP). Petit Bouddha (3) 12h15, 21h30. ★ La grosse pastèque (4) 12h30, 17h. Au nom du père (3) v.f. de In the Name of the Father. 12h45. ★ Le cerf-volant bleu (3) v.o.s.f. 14h25, 21h15. Maverick (4) 14h50, 19h10. Latcho Drom (3) 15h15, 19h45. L'enfer (3) 17h10. ★ Quatre mariages et un enterrement (4) v.f. de Four Weddings and a Funeral. 19h. Arizona Dream (3) 21h45. Prix d'entrée: 5,25 \$; 4,50 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans; 5,25\$ pour les ★ Super-Primeurs.

GALERIES DE LA CAPITALE (628-2455). La reine Margot (3) Tous les jours 15h30, 19h. 13 ans. Les Pierrafeu (5) v.f. de The Flintstones. Dolby. Tous les jours 11h15, 13h30. G. Le client

(4) v.f. de The Client. Tous les jours 22h. G. Le masque (4) Dolby. Tous les jours 11h, 13h15, 15h25, 17h25, 19h35, 21h45. G. Danger immédiat (4) Dolby. v.f. de Clear and Present Danger. Tous les jours 11h05, 13h40, 16h25, 19h10, 21h55. G. André (5) Dolby. V.f. Tous les jours 11h30, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40. G. Forrest Gump (3) V.F. Dolby. Tous les jours 13h, 15h45, 19h, 21h45. G. Lassie (5). Dolby. Tous les jours 11h. G. Le roi Lion (3). Dolby. Tous les jours 11h05, 13h05, 15h10, 17h15, 19h15, 21h20. G. Prix d'entrée: 8 \$; 4,99\$ du lun au ven. pour les représentations avant 18h; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (837-0234). Académie de police - Mission à Moscou (1) v.f. de Police Academy: Mission to Moscow. 19h, 21h15. G. Le nouveau Karaté Kid (6) v.f. de The Next Karate Kid. 19h. G. Le Shadow (4) V.F. Tous les jours 21h15. G. Le masque (4) 19h, 21h15. G. Corrina, Corrina (5) 19h, 21h15. G. André (5) 19h. G. Danger immédiat (4) v.f. de Clear and Present Danger. Tous les jours 21h15. G. Le client (4) v.f. de The Client. 18h45. G. Forrest Gump (3) V.F. Tous les jours 21h15. G. Prix d'entrée: 5,50 \$; 3 \$ pour les 12 ans et moins (sauf pour les films cotés 13 ans+) et plus de 65 ans. N.B. Possibilité de se procurer des billets à l'avance pour des représentations dans la même journée.

PARIS (694-0891). Les aventures de bébé (5) 14h, 19h. G. Loup (4) v.f. de Wolf. 16h, 21h. 13 ans. Héritiers allemands (5) v.f. de Greedy. 12h, 18h. G. La liste de Schindler (2) 14h15, 20h15, 13 ans. Philadelphie (4) 13h45, 18h45. G. Man ne se laisse pas marcher sur les pieds (4) v.f. de Serial Mom. 16h15, 21h15. 13 ans. Prix d'entrée: 2\$.

SAINT-FOY (656-0592) Le meurtrier dans le sang (1) v.f. de Natural Born Killers. Dolby. Tous les jours 14h15, 16h45, 19h15, 21h50. 18 ans. Les petits garnements (5) v.f. de The Little Rascals. Tous les jours 14h30. G. Clear and Present Danger (4) v.o.a. Tous les jours 16h40, 19h15, 21h55. G. Vrai mensonge (4) v.f. de True Lies. Tous les jours 14h, 16h40, 19h20, 22h. 13 ans. Prix d'entrée: 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉ BISTRO, 291, St-Vallier Est. Rens: 648-6677. Vidéo Scratch - films extra-moches (17h, minuit); La Guerre des Mondes (19h, 22h). The Prisoner (21h, 01h). Entrée libre. Ces films étant présentés dans un bar, il est nécessaire d'avoir 18 ans pour s'y rendre.

VIDÉOTHÉÂTRES

- Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350, rue Saint-Joseph Est. Rens.: (529-0924). 19h: L'Arche de verre.

- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Rens.: 624-7742. Entrée libre. 18h30: Rock'N Nonne.

- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, Succursale Bon-Pasteur, 425, rue Jean-XXIII. Entrée libre. Rens.: 624-7742. 15h30: Petit-Pied le dinosaure.

«Rouge»: le magnifique chant du cygne du réalisateur Krzysztof Kieslowski

MONTREAL — Magnifique chant du cygne pour le réalisateur polonais Krzysztof Kieslowski. Trois couleurs-Rouge, présenté hier au Festival des films du Monde, vient clore brillamment une trilogie contrastée et saluée pour ses grandes qualités.

Normand PROVENCHER

envoyé spécial du Soleil

AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE DE MONTREAL

De Bleu, Blanc et Rouge, ce dernier volet est peut-être le plus réussi, autant sur le plan de l'interprétation que de la mise en scène, épurée. Plusieurs ont crié au sacrilège de ne pas le voir figurer au palmarès du dernier Festival de Cannes. Avec raison.

Le téléphone joue un rôle essentiel dans Trois couleurs-Rouge. Valentine (Irène Jacob), un jeune mannequin, s'entretient avec un amant qu'on ne verra jamais. Dans l'appartement d'en face, un futur membre de la magistrature (Jean-Pierre Lorit) parle à sa maîtresse, qui tient un service de météo personnalisée, dans un quartier où les conversations téléphoniques sont piratées par un juge à la retraite (Jean-Louis Trintignant).

Le hasard fera rencontrer Valentine et ce juge. De leur connaissance mutuelle naîtra tout le génie scénique de Kieslowski, dont le plus grand mérite est de ne pas se laisser encançonner dans un discours ou une morale. Dès lors, le passé du vieux magistrat revivra sous nos yeux, à travers la vie du jeune homme.

Trois couleurs-Rouge est le plus inspiré du triptyque kieszlowskien, même si le thème central, la fraternité (après la liberté dans Bleu et l'égalité dans Blanc, les deux autres idéaux de la Révolution française), ne saute pas aux yeux au premier visionnement.

■ Kieslowski ne tournera plus

PARIS (AP) — Le réalisateur polonais Krzysztof Kieslowski confirme lors d'un entretien accordé à L'Express qu'il a décidé d'arrêter de tourner. «J'arrête. J'en ai assez du cinéma, je n'en peux plus. Tourner est pour moi un stress trop lourd, trop disproportionné en regard à la satisfaction que cela procure, explique le metteur en scène. Je vais animer des séminaires avec de jeunes cinéastes, écrire éventuellement des scénarios. Vivre, quoi.»

Pour le fondu au noir de sa carrière, Kieslowski s'est tourné vers l'interprète qu'il avait contribué à faire connaître dans La double vie de Véronique. Irène Jacob habite Trois couleurs-Rouge de son insolente beauté et de son jeu tout en retenue.

Et pour montrer son amour des acteurs, Kieslowski boucle la boucle, avec une apparition surprise des personnages des deux premiers volets, en finale. Une sortie mémorable.

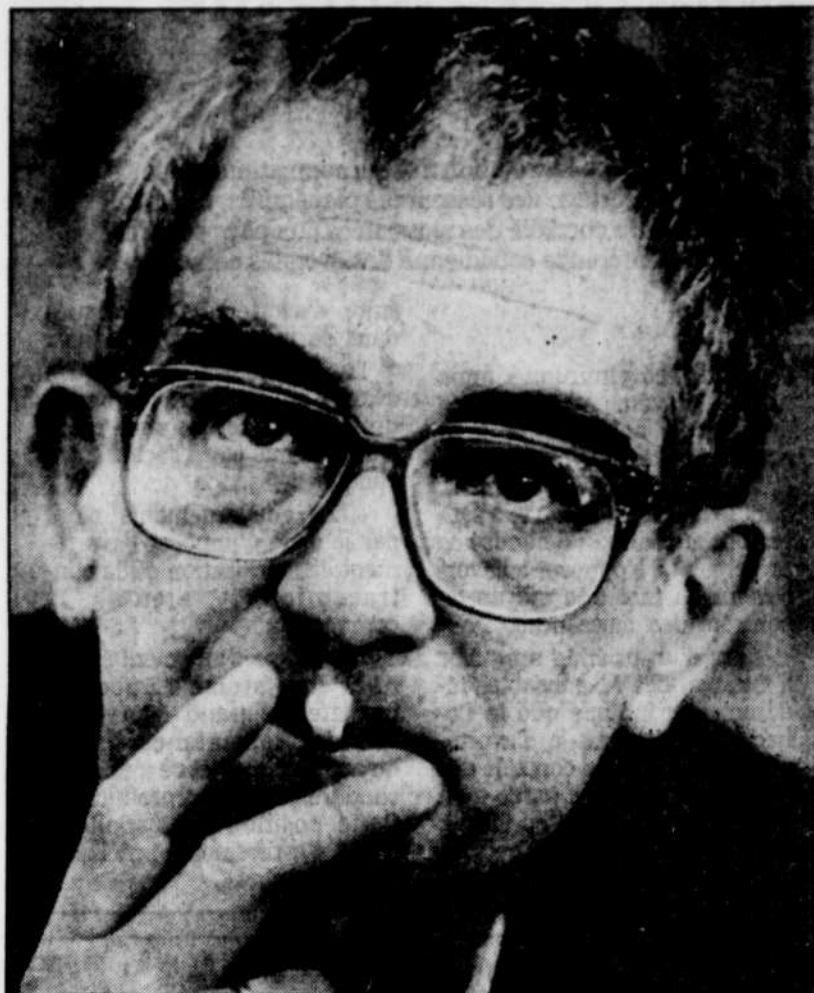
Le film prendra l'affiche au Festival international du film de Québec, samedi soir. Des billets sont encore en vente.

Deux nouveaux films

Par ailleurs, la direction du FIFQ a annoncé hier deux changements à sa programmation.

Tout d'abord, le film chilien Les naufragés et sa poésie rébarbative (samedi, 16 h 30) a été remplacé par Sans pitié, du Péruvien Francisco J. Lombardi. Le scénario s'inspire de Crimes et châtiements, de Dostoïevski.

Puis, dommage, Fraîche et chocolat, accueilli avec ferveur par les festivaliers du FFM, hier, ne pourra être projeté à Québec. Le petit musée de Velasquez, qui nous entraîne dans l'univers de La La La Human Steps et de la danseuse Louise Lecavalier, prend la relève. C'est présenté samedi, à 19 h.



Krzysztof KIESLOWSKI

COLLECTIONS 1994
Couturiers Québécois

BONS BILLETS DISPONIBLES

Billetech
ADMISSION
PARIS DE SERVICE EN SUS

643-8131

...Essayez-les pour voir!



Les délicieuses grignotises multigrain SunChips.
Il n'y a rien de mieux sous le soleil!

ACHETEZ-EN UN SAC ET OBTENEZ-EN UN GRATIS!

Achetez un sac de 195 g de grignotises SunChips et obtenez-en un autre gratuitement.

Au détailant: La Société Hostess Frito-Lay vous remboursera la valeur d'un deuxième sac de grignotises multigrains SunChips® de 195 g à condition que vous ayez accepté ce bon de votre client lors de l'achat de n'importe quel sac de grignotises multigrains SunChips® de 195 g. Le prix au détail ne doit pas excéder 1,99 \$ plus les frais de manutention spécifiés. Toute autre utilisation de ces bons constitue une fraude. Les factures des produits concernés qui garantissent que vos stocks sont suffisants (21 jours à l'avance) et qui couvrent le nombre de bons envoyés doivent être présentés sur

L'offre se termine le 9 septembre 1994.
*Marque de commerce de Recot, Inc.
La Société Hostess Frito-Lay, utilisateur autorisé.



demande, faute de quoi les bons seront annulés. Les bons ne seront pas acceptés et seront annulés s'ils sont présentés par le biais d'une autre agence, d'un grossiste ou d'autres distributeurs de nos produits, à moins d'une autorisation spéciale de notre part. Valeur totale du remboursement: 1,99 \$ combiné à un autre achat. Pour obtenir un remboursement, postez à: La Société Hostess Frito-Lay, C.P. 3000, Saint-Jean, N-B. E2L 4L3. Taxes applicables en sus. L'offre est sujette à la disponibilité du produit. Un seul bon par achat. Tous les bons envoyés deviennent la propriété de la Société Hostess Frito-Lay.



Conférence du Caire

Les évêques du pays contre le contrôle des naissances

OTTAWA (PC) — La solution à la surpopulation réside dans le juste partage des ressources planétaires, non dans l'imposition du contrôle des naissances aux pays pauvres, estime la Conférence canadienne des évêques catholiques.

suite d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions.

La déclaration des évêques avance que les couples ont le droit de décider du nombre de leurs enfants et de l'écart entre chaque naissance.

Dans un communiqué émis hier, les évêques pressent la délégation canadienne à la conférence de l'ONU sur la population et le développement, dont le début est prévu le 5 septembre au Caire, à défendre ce principe et à s'opposer à l'avortement en tant que moyen de contrôle des naissances.

Lors d'un briefing tenu hier à Ottawa, des responsables fédéraux ont indiqué que le Canada s'opposerait à l'avortement à des fins de contrôle des naissances non pas parce qu'il s'agit d'un acte légal ou illégal, mais parce que 100 000 personnes meurent chaque année à la

« Les gouvernements n'ont pas le droit d'imposer l'avortement, la stérilisation ou la contraception », ajoute le communiqué.

Les évêques affirment également être favorable à tout effort effectué afin d'assurer aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes et ce à tous les chapitres, dont la reproduction. Cette position ne s'applique pas à l'avortement, précisent-ils néanmoins.

Le donneur de moelle compatible à Stéphane ne s'est pas encore manifesté

QUÉBEC — Depuis deux semaines, 600 personnes de Québec ont subi un prélèvement de sang pour savoir s'ils étaient compatibles avec Stéphane Fortin, ce jeune homme atteint de leucémie qui recherche un donneur de moelle osseuse. Mais comme on n'a pas encore déniché cette « personne miracle », Stéphane devra subir une autogreffe la semaine prochaine afin de prolonger le délai d'attente.

par MARIE-HÉLÈNE TREMBLAY
LE SOLEIL

La campagne lancée à la mi-août a attiré la sympathie de plusieurs personnes de la région de Québec. En tout, 1200 ont assisté à l'une des quatre assemblées d'informations et 1050 ont subi le test depuis pour vérifier si elles étaient compatibles avec Stéphane. Seulement au bureau de Québec, la Croix-Rouge a passé 600 tests. Les 450 autres ont été faits dans d'autres villes du pays, soit Ottawa, Vancouver et Calgary.

Malgré ce coup de cœur de la population, il n'y a toujours pas de donneur compatible. Comme le mentionnait Céline Larochelle, une des responsables de la campagne, « Stéphane devra donc subir une autogreffe avec sa pro-

cette intervention, elles varient d'un cas à l'autre, suivant la maladie.

Même si la situation devient de plus en plus pressante, le moral de Stéphane et de toute sa famille est bon. Personne ne baisse les bras. « Son moral est très, très bon suite à la campagne, souligne Mme Larochelle. Il est au "top" comme dit sa mère. »

pre moelle pour prolonger les délais et ainsi se donner plus de temps pour trouver un donneur. Quant aux chances de réussite de

Second souffle

Céline Larochelle, elle-même greffée, vient de réaliser un rêve qu'elle caressait depuis quatre ans en fondant un organisme qui fera connaître davantage la greffe de moelle osseuse.

« Second souffle » s'est donné comme mission d'amasser des dons pour faire davantage de prélèvements de sang dans une année, mais aussi de mener d'autres campagnes comme celle mise sur pied pour le cas de Stéphane. « On parlera de la moelle osseuse à longueur d'année », affirme, bien décidée, la présidente-fondatrice de l'organisme situé sur le boulevard Laurier à Sainte-Foy. Il est possible de faire des dons dans une douzaine de caisses populaires de la région. Mme Larochelle espère d'ailleurs que toutes les caisses se joindront à « Second souffle » dans un avenir rapproché.

Les Français accusés de viol ont un nouvel avocat

CHICOUTIMI (LE QUOTIDIEN) — Les cinq accusés français ont retiré le mandat qu'ils avaient confié à l'avocat Roland Roy qui avait assuré leur défense depuis leur arrivée à Chicoutimi pour le confier à un criminaliste expérimenté de la région de Québec.

Leur nouvel avocat, M. Serge Goulet, sera à Chicoutimi ce matin, date du début de l'enquête préliminaire des trois adultes pour demander au juge de la cour du Québec un délai afin de préparer la défense de ses clients.

Le juge présent ne devrait pas faire objection au retrait de M. Roy ni à la remise.

Les motifs officiels d'un changement d'avocat n'ont pas à être divulgués au tribunal. Ils appartiennent aux accusés qui ont le droit à l'avocat de leur choix.

La nouvelle a été connue mardi soir et est venue confirmer les rumeurs qui circulaient au palais de justice de Chicoutimi, qui laissaient entendre qu'un changement était imminent.

L'initiative de changer de procureur de la défense serait venue de la délégation consulaire française qui a frappé à plusieurs portes de cabinets d'avocats pour vérifier si un criminaliste était intéressé à prendre la relève.

Les démarches auraient été faites après le début de l'enquête sur remise en liberté des adultes et le choix arrêté hier après la décision du juge Jean-Paul Aubin de ne pas permettre aux accusés de retourner en France.

Le témoignage attendu pour jeudi, le 1er septembre, de la Chicoutimienne âgée de 17 ans n'aura donc pas lieu tout de suite.

Toute la stratégie de défense des cinq individus accusés d'agression sexuelle y incluant de choix initial d'un procès devant juge et 12 jurés pourrait être remise en cause par le nouveau procureur.

Il a été impossible de joindre M. Serge Goulet à son domicile pour connaître ses intentions.

SEARS

Attendez-vous à plus

**Avec la carte Sears,
NE PAYEZ RIEN
AVANT
JANVIER 1995**



Modèle 10 hp. N° 52420.
1249⁹⁹ Ch.

L'offre de paiement différé est valable à l'achat de chasse-neige, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. Frais d'administration de 25\$. L'offre est en vigueur jusqu'au 30 octobre 1994 et ne s'applique pas à l'achat d'articles soldés des Centres de liquidation. Informez-vous.

Chasse-neige CRAFTSMAN^{MD}
849⁹⁹ - 1749⁹⁹ Ch.

Vous vous moquerez de la première bordée de neige si vous êtes équipé d'un chasse-neige Craftsman à 2 phases! Nous offrons des modèles de 5 à 12 hp.

Les moteurs sont entièrement hivernisés et permettent de débayer sur une largeur de 24 à 32 pouces. Série N° 52000. Pelouses, jardins et patios.

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions "Ord." ou "Ét." de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.

Tous les articles ou dimensions annoncés dans cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

Souper anniversaire GRATUIT!

Venez célébrer un anniversaire de naissance au KYOTO du 1er au 30 septembre en groupe de quatre personnes ou plus et nous offrons le REPAS GRATUIT* à la personne dont c'est l'anniversaire. Ce délicieux repas comprend: entrée de crevettes, soupe, salade KYOTO, plat principal STEAK SAMOURAI et POULET HIBACHI avec légumes orientaux, riz, thé et dessert spécial.

Kyoto
560, GRANDE ALLÉE EST
529-6141

LA MAISON DU STEAK SPECTACULAIRE

*Taxes, pourboires, boissons alcoolisées et autres frais d'administration compris. Offre réservée aux clients de la Maison du Steak. Offre valable du 1er au 30 septembre 1994.

OFFRE SUR JOFFRE

Plus grand, plus beau.
Moins loin, moins cher.

6 magnifiques habitations en condominium rue Joffre, Québec. Secteur Saint-Sacrement. 1455 pi ca. 3 chambres. 2 balcons. Garage intérieur. Livraison en décembre 94. Frais de notaire, TPS, TVQ inclus.

À partir de **109 900\$**
Passez voir dès aujourd'hui au bureau des ventes, 1105 Chemin Sainte-Foy.

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi
11 h 30 à 13 h
16 h 30 à 18 h 30
Samedi et dimanche
14 h à 17 h

ROGER GILBERT INC.
CONSTRUCTION MULTIFAMILIALE

INFORMATIONS : 686-3990

**UNE SOIRÉE
D'INFORMATION POUR
TOUT SAVOIR EN UN SOIR**

Je veux suivre un cours cet automne!

DES QUESTIONS?

Comment va ma croissance personnelle?

Ma spiritualité? Mon cheminement? Suis-je maître de ma vie?

Qu'est-ce que le magnétisme? Puis-je devenir magnétiseur?

Que veut dire mutation spirituelle? Est-ce que je peux devenir voyant?

Pour des explications, en savoir plus long ou poser des questions sur nos cours de: MAGNÉTISME, VOYANCE, COMMENT DEVENIR UN MAÎTRE DE SA VIE, LECTURE RAPIDE, ETC. Venez nous rencontrer!



Réjean Déziel



Suzanne Fiset

À Québec, jeudi 1er septembre à 19 h 30
au Centre l'Ére du Cristal, 2850, ch. Sainte-Foy (418) 650-6499

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL

Indice des valeurs industrielles:
2088,63, en hausse de 5,88. Volume des transactions : 11,7 millions d'actions. Titres en hausse: 117. Titres en baisse: 137. Inchangés: 137.



Ventes		Haute	Basse	Ferm.	Chang.
A et B		Auteur			
AB1	4000	15	12	15	12
AB2	4096	15	25	25	25
AB3	4097	15	25	25	25
AB4	4098	15	14	14	14
AB5	4100	14	14	14	14
AB6	4101	14	14	14	14
AB7	4102	14	14	14	14
AB8	4103	14	14	14	14
AB9	4104	14	14	14	14
AB10	4105	14	14	14	14
AB11	4106	14	14	14	14
AB12	4107	14	14	14	14
AB13	4108	14	14	14	14
AB14	4109	14	14	14	14
AB15	4110	14	14	14	14
AB16	4111	14	14	14	14
AB17	4112	14	14	14	14
AB18	4113	14	14	14	14
AB19	4114	14	14	14	14
AB20	4115	14	14	14	14
AB21	4116	14	14	14	14
AB22	4117	14	14	14	14
AB23	4118	14	14	14	14
AB24	4119	14	14	14	14
AB25	4120	14	14	14	14
AB26	4121	14	14	14	14
AB27	4122	14	14	14	14
AB28	4123	14	14	14	14
AB29	4124	14	14	14	14
AB30	4125	14	14	14	14
AB31	4126	14	14	14	14
AB32	4127	14	14	14	14
AB33	4128	14	14	14	14
AB34	4129	14	14	14	14
AB35	4130	14	14	14	14
AB36	4131	14	14	14	14
AB37	4132	14	14	14	14
AB38	4133	14	14	14	14
AB39	4134	14	14	14	14
AB40	4135	14	14	14	14
AB41	4136	14	14	14	14
AB42	4137	14	14	14	14
AB43	4138	14	14	14	14
AB44	4139	14	14	14	14
AB45	4140	14	14	14	14
AB46	4141	14	14	14	14
AB47	4142	14	14	14	14
AB48	4143	14	14	14	14
AB49	4144	14	14	14	14
AB50	4145	14	14	14	14
AB51	4146	14	14	14	14
AB52	4147	14	14	14	14
AB53	4148	14	14	14	14
AB54	4149	14	14	14	14
AB55	4150	14	14	14	14
AB56	4151	14	14	14	14
AB57	4152	14	14	14	14
AB58	4153	14	14	14	14
AB59	4154	14	14	14	14
AB60	4155	14	14	14	14
AB61	4156	14	14	14	14
AB62	4157	14	14	14	14
AB63	4158	14	14	14	14
AB64	4159	14	14	14	14
AB65	4160	14	14	14	14
AB66	4161	14	14	14	14
AB67	4162	14	14	14	14
AB68	4163	14	14	14	14
AB69	4164	14	14	14	14
AB70	4165	14	14	14	14
AB71	4166	14	14	14	14
AB72	4167	14	14	14	14
AB73	4168	14	14	14	14
AB74	4169	14	14	14	14
AB75	4170	14	14	14	14
AB76	4171	14	14	14	14
AB77	4172	14	14	14	14
AB78	4173	14	14	14	14
AB79	4174	14	14	14	14
AB80	4175	14	14	14	14
AB81	4176	14	14	14	14
AB82	4177	14	14	14	14
AB83	4178	14	14	14	14
AB84	4179	14	14	14	14
AB85	4180	14	14	14	14
AB86	4181	14	14	14	14
AB87	4182	14	14	14	14
AB88	4183	14	14	14	14
AB89	4184	14	14	14	14
AB90	4185	14	14	14	14
AB91	4186	14	14	14	14
AB92	4187	14	14	14	14
AB93	4188	14	14	14	14
AB94	4189	14	14	14	14
AB95	4190	14	14	14	14
AB96	4191	14	14	14	14
AB97	4192	14	14	14	14
AB98	4193	14	14	14	14
AB99	4194	14	14	14	14
AB100	4195	14	14	14	14
AB101	4196	14	14	14	14
AB102	4197	14	14	14	14
AB103	4198	14	14	14	14
AB104	4199	14	14	14	14
AB105	4200	14	14	14	14
AB106	4201	14	14	14	14
AB107	4202	14	14	14	14
AB108	4203	14	14	14	14
AB109	4204	14	14	14	14
AB110	4205	14	14	14	14
AB111	4206	14	14	14	14
AB112	4207	14	14	14	14
AB113	4208	14	14	14	14
AB114	4209	14	14	14	14
AB115	4210	14	14	14	14
AB116	4211	14	14	14	14
AB117	4212	14	14	14	14
AB118	4213	14	14	14	14
AB119	4214	14	14	14	14
AB120	4215	14	14	14	14
AB121	4216	14	14	14	14
AB122	4217	14	14	14	14
AB123	4218	14	14	14	14
AB124	4219	14	14	14	14
AB125	4220	14	14	14	14
AB126	4221	14	14	14	14
AB127	4222	14	14	14	14
AB128	4223	14	14	14	14
AB129	4224	14	14	14	14
AB130	4225	14	14	14	14
AB131	4226	14	14	14	14
AB132	4227	14	14	14	14
AB133	4228	14	14	14	14
AB134	4229	14	14	14	14
AB135	4230	14	14	14	14
AB136	4231	14	14	14	14
AB137	4232	14	14	14	14
AB138	4233	14	14	14	14
AB139	4234	14	14	14	14
AB140	4235	14	14	14	14
AB141	4236	14	14	14	14
AB142	4237	14	14	14	14
AB143	4238	14	14	14	14
AB144	4239	14	14	14	14
AB145	4240	14	14	14	14
AB146	4241	14	14	14	14
AB147	4242	14	14	14	14
AB148	4243	14	14	14	14
AB149	4244	14	14	14	14
AB150	4245	14	14	14	14
AB151	4246	14	14	14	14
AB152	4247	14	14	14	14
AB153	4248	14	14	14	14
AB154	4249	14	14	14	14
AB155	4250	14	14	14	14
AB156	4251	14	14	14	14
AB157	4252	14	14	14	14
AB158	4253	14	14	14	14
AB159	4254	14	14	14	14
AB160	4255	14	14	14	14
AB161	4256	14	14	14	14
AB162	4257	14	14	14	14
AB163	4258	14	14	14	14
AB164	4259	14	14	14	14
AB165	4260	14	14	14	14
AB166	4261	14	14	14	14
AB167	4262	14	14	14	14
AB168	4263	14	14	14	14
AB169	4264	14	14	14	14
AB170	4265	14	14	14	14
AB171	4266	14	14	14	14
AB172	4267	14	14	14	14
AB173	4268	14	14	14	14
AB174	4269	14	14	14	14
AB175	4270	14	14	14	14
AB176	4271	14	14	14	14
AB177	4272	14	14	14	14
AB178	4273	14	14	14	14
AB179	4274	14	14	14	14
AB180	4275	14	14	14	14
AB181	4276	14	14	14	14
AB182	4277	14	14	14	14
AB183	4278	14	14	14	14
AB184	4279	14	14	14	14
AB185	4280	14	14	14	14
AB186	4281	14	14	14	14
AB187	4282	14	14	14	14
AB188	4283	14	14	14	14
AB189	4284	14	14	14	14
AB190	4285	14	14	14	14
AB191	4286	14	14	14	14
AB192	4287	14	14	14	14
AB193	4288	14	14	14	14
AB194	4289	14	14	14	14
AB195	4290	14	14	14	14
AB196	4291	14	14	14	14
AB197	4292	14	14	14	14
AB198	4293	14	14	14	14
AB199	4294	14	14	14	14
AB200	4295	14	14	14	14
AB201	4296	14	14	14	14
AB202	4297	14	14	14	14
AB203	4298	14	14	14	14
AB204	4299	14	14	14	14
AB205	4300	14	14	14	14
AB206	4301	14	14	14	14
AB207	4302	14	14	14	14
AB208	4303	14	14	14	14
AB209	4304	14	14	14	14
AB210	4305	14	14	14	14
AB211	4306	14	14	14	14
AB212	4307	14	14	14	14
AB213	4308	14	14	14	14
AB214	4309	14	14	14	14
AB215	4310	14	14	14	14
AB216	4311	14	14	14	14
AB217	4312	14	14	14	14
AB218	4313	14	14	14	14
AB219	4314	14	14	14	14
AB220	4315	14	14	14	14
AB221	4316	14	14	14	14
AB222	4317	14	14	14	14
AB223	4318	14	14	14	14
AB224	4319	14	14	14	14
AB225	4320	14	14	14	14
AB226	4321	14	14	14	14
AB227	4322	14	14	14	14
AB228	4323	14	14	14	14
AB229	4324	14	14	14	14
AB230	4325	14	14	14	14
AB231	4326	14	14	14	14
AB232	4327	14	14	14	14
AB233	4328	14	14	14	14
AB234	4329	14	14	14	14
AB235	4330	14	14	14	14
AB236	4331	14	14	14	14
AB237	4332	14	14	14	14
AB238	4333	14	14	14	14
AB239	4334	14	14	14	14
AB240	4335	14	14	14	14
AB241	4336	14	14	14	14
AB242	4337	14	14	14	14
AB243	4338	14	14	14	14
AB244	4339	14	14	14	14
AB245	4340	14	14	14	14
AB246	4341	14	14	14	14
AB247	4342	14	14	14	14
AB248	4343	14	14	14	14
AB249	4344	14</			

L'investissement étranger reprend sa progression dans le monde entier

GENÈVE — Après deux années de ralentissement, l'investissement étranger direct dans le monde entier a progressé en 1993 à 195 milliards \$ US contre 171 milliards \$ un an auparavant, mais il reste très inférieur aux niveaux atteints au début de la décennie, selon les Nations unies.

par STÉPHANIE NEBEHAY
de l'agence Reuters

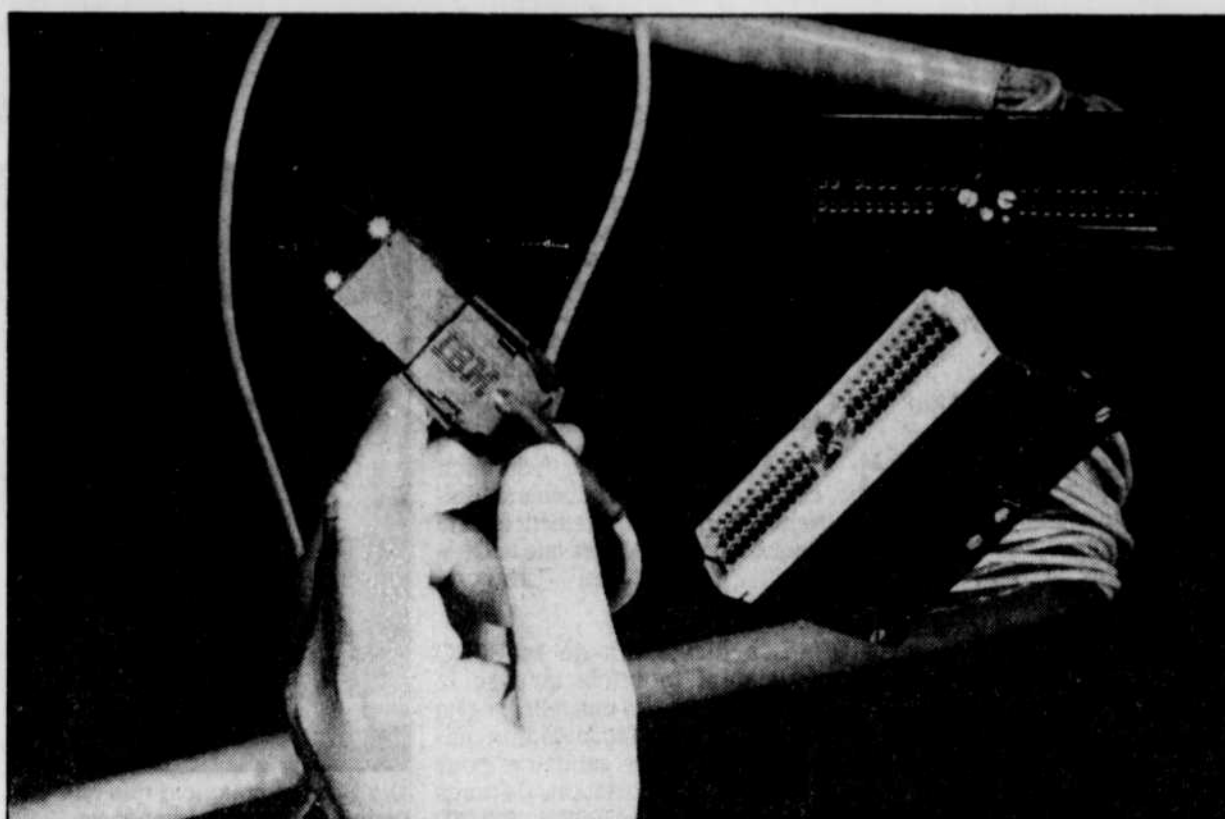
Les investisseurs américains se sont substitués à leurs homologues japonais comme source principale d'investissements directs (FDI), tandis que les États-Unis détrônaient la France comme premier pays bénéficiaire de ce type d'investissements.

En 1992, les sociétés transnationales ont réalisé plus de 4800 milliards \$ de chiffre d'affaires dans le monde et contrôlé un tiers de la production, peut-on lire dans le rapport 1994 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le 4e consacré à l'actif contrôlé par 37 000 sociétés mères.

Les investissements réalisés l'an dernier par les sociétés américaines dans leurs filiales étrangères sont estimés à 50 milliards \$, ceux des firmes britanniques à 26 milliards \$, des françaises à 21 milliards \$, des allemandes à 17 milliards \$ et des japonaises à 12 milliards \$.

Les États-Unis ont également attiré les plus importants investissements directs, chiffrés pour 1993 à 32 milliards \$, suivis de la Chine (26 milliards \$) et de la Grande-Bretagne (17,1 milliards \$).

« Ces dernières années, en raison de la conjoncture dans les principaux pays industrialisés, il y a eu ce que l'on a appelé une ré-



La société américaine IBM arrive au troisième rang mondial des plus grosses entreprises transnationales.

cession de l'investissement direct, c'est-à-dire une baisse significative des flux de FDI », a expliqué le secrétaire général de la CNUCED, Carlos Fortin.

« Répartition géographique très inégale »

« La bonne nouvelle (...) est que la récession en matière d'investissement direct est arrivée à son terme », a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Les FDI atteignaient 232 milliards \$ en 1990.

Les sociétés transnationales emploient directement environ 73 millions de personnes et le double indirectement.

Les pays en développement ont attiré le montant record de 80 milliards \$ de FDI en 1993, soit deux fois les investissements réalisés en 1991.

Selon les économistes de la CNUCED, la rapide expansion des programmes de privatisation ouverts aux investisseurs étrangers et la libéralisation de la réglementation dans les pays en développement expliquent cette évolution.

« Mais la répartition géographique de ces flux parmi les pays en développement reste très inégale », a souligné Fortin.

La plupart des FDI sont concentrés dans une quinzaine de pays, en grande majorité situés en Asie et en Amérique latine, l'est et le sud de l'Asie représentant 57 % du montant total des mouvements de capitaux vers les pays en développement.

L'Afrique sub-saharienne a globalement reçu 3 milliards \$, un faible montant qui selon la CNU-

CED s'explique par les guerres civiles, l'étroitesse des marchés intérieurs, la faiblesse des taux de croissance, la fragilité des infrastructures et l'ampleur de la dette.

Ce montant est inférieur aux investissements reçus par la seule Malaisie au début des années 1990, a souligné Fortin.

Les filiales des sociétés étrangères ont généré en 1992 un chiffre d'affaires de 4800 milliards \$.

En 1992, les 100 plus importantes sociétés transnationales détenaient 3400 milliards \$ d'actif à l'étranger. En tête arrive Royal Dutch Shell avec 69,4 milliards \$, suivi d'Exxon (48,2 milliards \$), IBM (45,7 milliards \$), General Motors, Hitachi, Matsushita Electric, Nestlé, Ford, Alcatel Alsthom et General Electric.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Seagram déclare un bénéfice record

MONTREAL (PC) — La Compagnie Seagram Itée a réalisé un bénéfice net de 224 millions \$ ou 60 ¢ l'action pour le deuxième trimestre terminé le 31 juillet, comparativement à 170 millions \$ ou 46 ¢ l'action pour le même trimestre l'an dernier. Le bénéfice net de la compagnie pour le semestre terminé le 31 juillet s'élève à 421 millions \$ ou 1,13 \$ l'action, contre 332 millions \$ ou 89 ¢ l'action au premier semestre de 1993.

■ La Banque de Montréal rachète la Standard Chartered au Canada

TORONTO (PC) — La Banque de Montréal acquiert les services bancaires aux particuliers de la Standard Chartered Bank of Canada, dont la population asiatique constitue l'essentiel de la clientèle. Les deux succursales canadiennes situées à Richmond en Colombie-Britannique et à Scarborough en Ontario deviendront des succursales de la Banque de Montréal. La banque londonienne Standard Chartered est bien connue à Hong Kong, une colonie britannique d'où proviennent beaucoup d'immigrants d'origine chinoise. Selon la Banque de Montréal, les succursales canadiennes de la Standard Chartered comptent environ 4000 clients, 108 millions \$ de dépôts et 16 millions \$ en prêts.

■ Téléglobe hausse son bénéfice de 56 % au premier semestre

MONTREAL (PC) — Téléglobe inc. affiche un bénéfice net de 24,5 millions \$ ou 34 ¢ par action au deuxième trimestre de 1994, comparativement à 13,7 millions \$ ou 25 ¢ par action (si on tient compte des activités abandonnées depuis) pour la même période l'an dernier. Au premier semestre, le bénéfice net généré par le secteur des activités poursuivies s'établit à 38,9 millions \$ ou 54 ¢ par action, contre 24,9 millions \$ ou 40 ¢ par action en 1993.

■ Télésystème National et la Caisse de dépôt se regroupent

MONTREAL (PC) — Télésystème National Itée et la Caisse de dépôt et placement du Québec se regroupent dans Télésystème Télécom Itée. La Caisse échangera 2 533 587 actions ordinaires de Téléglobe inc. contre une participation de 30 % dans la société de portefeuille Télésystème Télécom Itée. Télésystème National Itée détient les 70 % restants par l'entremise de ses filiales à part entière. La transaction est conditionnelle à l'approbation des organismes de réglementation et devra être terminée au plus tard six mois après la signature de l'entente. Télésystème National Itée est une société contrôlée par Charles Siros, président du conseil et chef de la direction de Téléglobe inc.

■ Canadian Pacific et Royal Plastic en négociation en Argentine

BUENOS AIRES (AFP) — Les groupes canadiens Canadian Pacific et Royal Plastic négocient actuellement deux projets de société conjointes avec des entreprises argentines, dont l'un représente un investissement de 500 millions \$ US, a indiqué hier le ministre du Commerce international du Canada Roy Mac Laren à Buenos Aires. Canadian Pacific prépare, via sa filiale Cominco, un investissement dans les engrais, de 500 millions \$, tandis que Royal Plastic souhaite construire avec un partenaire local 5000 maisons préfabriquées en plastique, a indiqué le ministre, en visite en Argentine à la tête d'une délégation de 60 hommes d'affaires canadiens.

À LOUER

LOCAL DE HAUTE QUALITÉ
ÉDIFICE SITUÉ À LA SORTIE DES PONTS
975, rue de la Concorde à Saint-Romuald (Québec)



Superficie disponible au premier étage : 10 000 pieds carrés
Subdivisée en trois locaux de qualité supérieure. Partiellement aménagée
Local # 300 : 2431,5 pi ca ou 225,9 m ca
Local # 310 : 4573,8 pi ca ou 424,9 m ca
Local # 320 : 3053,8 pi ca ou 283,7 m ca
Vaste stationnement disponible, sans frais additionnels
Prix très compétitif

Pour information : communiquer au (418) 834-0370
et demander monsieur Vital Soucy

LE LOYER DE L'ARGENT

01-09-94	Comptes d'épargne		Dépôts à court terme (rachetables à échéance)					Certificats de placement garanti (int. semestriel)				Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	Dépôt min. (\$)	1 an	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Institutions															
Banque Laurentienne	0,25	0,25	3,375	3,75	4,125	4,125	4,125	1000	6,25	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque Hongkong	0,50	0,25 à 0,75	3,625	4,00	4,375	4,375	4,375	1000	6,25	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque de Montréal	0,50	0,25	3,50	3,75	4,125	4,125	4,125	1000	6,25	7,50	7,875	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque Nationale	0,25	0,25	3,375	3,75	4,125	4,125	4,125	1000	6,25	7,625	8,25	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque Scotia	0,50	0,25	3,375	3,75	4,125	4,125	4,125	1000	6,125	7,50	7,875	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque Royale	0,25	0,25-0,75	3,375	3,75	4,125	4,125	4,125	500	6,25	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
Banque Toronto-Dominion	0,75	0,50	4,25	4,375	4,625	4,625	4,625	500	5,875	7,50	7,875	8,45	9,50	9,875	10,25
Caisses populaires	0,35	0,25	4,25*	4,375*	4,625*	4,625*	4,625*	1000	6,00	7,375	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
CIBC	0,25	0,25	4,25	4,375	4,625	4,625	4,625	1000	6,00	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
Fiducie Desjardins	—	—	4,50	4,625	4,875	4,875	4,875	—	6,00	7,375	7,75	8,45	9,50	9,875	10,25
Fiducie Sun Life	—	—	4,25	4,375	4,625	4,625	4,625	1000	6,125	7,375	7,75	8,45	9,50	9,875	10,25
Montréal Trust	1,75	2,89	4,25	4,375	4,625	4,625	4,625	500	6,25	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25
Société de Fiducie Mutuelle	—	—	3,25	3,40	3,70	3,70	3,70	1000	5,65	7,00	7,40	8,45	9,50	9,875	10,25
Trust Household	—	1,50	4,50	4,75	5,00	5,50	5,50	500	7,00	8,00	8,25	9,25	10,00	10,375	10,75
Trust Général	0,25	0,25	3,375	3,75	4,125	4,125	4,125	1000	6,25	7,625	8,25	8,45	9,50	9,875	10,25
Trust National	—	—	4,50	4,675	4,875	4,875	4,875	500	6,50	7,625	8,00	8,45	9,375	9,875	10,25
Trust Prêt et Revenu	0,75	0,50	4,625	4,75	5,00	5,00	5,00	—	6,25	7,625	8,00	8,45	9,25	9,875	9,90
Trust Royal (non disponibles)	0,25	0,25	4,25	4,375	4,625	4,625	4,625	1000	6,25	7,625	8,00	8,45	9,50	9,875	10,25

Les taux sont ceux en vigueur au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
(*) non rachetables ; (**) intérêt annuel.

COMPILATION: C. Hudon

AVIS DE NOMINATIONS



SOCIÉTÉ DE RADIO-TÉLÉVISION DU QUÉBEC



Le nouveau président du Conseil d'administration de Radio-Québec, Me Pierre L. Lapointe, associé de l'étude légale Lapointe Rosenstein qui remplace Me Guy Lord, est heureux d'annoncer l'arrivée de nouveaux membres au Conseil. Il s'agit de:



Monsieur Claude Beaudoin, président de Télémedia Communications Québec, qui remplace madame Linda Otis.



Madame Cécile Bolduc, consultante en communication à Québec, qui remplace monsieur Jacques Duguay.



Monsieur Henri-Paul Chaput, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, qui remplace monsieur Jean-Claude Cadieux comme représentant des milieux de l'éducation.



Monsieur François Colbert, président du Conseil des affaires professionnelles, (vice-recteur aux Affaires professionnelles) et titulaire de la Chaire de gestion des arts, Ecole des Hautes Études Commerciales, qui remplace monsieur Guy Lebel.



Monsieur Marc-André Dionne, recteur, Université du Québec à Rimouski, qui remplace monsieur Joël Simonnet.



Monsieur Jean La Couture, f.c.a. administrateur de compagnies et jusqu'à tout récemment président et chef de la direction de La Garantie compagnie d'assurance de l'Amérique du Nord, qui remplace monsieur Michel Le Roux.



Monsieur Michel Pagé, jusqu'à tout récemment président et chef de la direction, Donohue inc., qui remplace monsieur André Perron.



Monsieur Michel Sévigny, vice-président de RBC Dominion Valeurs Mobilières inc., qui remplace madame Brigitte Bourque.



Monsieur Raymond Siros, administrateur de compagnies, qui remplace monsieur Ronald J. Béliard.

Par ailleurs, monsieur Georges Harrison, conseiller en gestion, a été nommé pour un deuxième mandat. Les autres membres du conseil d'administration sont:

Madame Charlotte Hovington de Chicoutimi
Monsieur Marcel Landry, instructeur technique à Radio-Québec
Monsieur J. Edward Murphy, directeur général du Collège régional Champlain
Madame Francoise Bertrand, présidente-directrice générale de Radio-Québec.

Les mandats des nouveaux membres ainsi que le deuxième mandat de monsieur Harrison sont effectifs à compter du 18 mai 1994 pour une durée de 3 ans.

Le développement est inclus

avec la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.



Qu'il s'agisse de développer de nouvelles attitudes, de nouveaux clients ou encore de nouvelles opportunités, la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy est l'endroit par excellence!

Benoît Cyr
Président Biogénie

Bell
BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Collaboration:
LE SOLEIL

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 1994
DU 24 AOÛT AU 13 SEPTEMBRE
DEVENEZ MEMBRE D'AUJOURD'HUI!

Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy
2700, boul. Laurier
Édifice Frontenac, bureau 610
Sainte-Foy, QC G1V 2L8
Tél.: 651-7181

■ Le Canada et les États-Unis signent un accord fiscal

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis et le Canada ont adopté hier un accord fiscal pour réduire les tarifs douaniers et faciliter la perception des impôts dans les deux pays, a indiqué le Trésor américain. Le protocole est un amendement au traité fiscal entre les deux pays et réduira les taux d'impositions sur le paiement transfrontalier des dividendes (de 10 % à 5 %), des intérêts (de 15 % à 10 %) et redevances (suppression de la taxe de 10 %). Il vise à rendre moins coûteux les investissements des résidents d'un pays dans le pays voisin et reste soumis à l'approbation du Sénat américain. Le protocole comprend une provision pour coordonner la collecte fiscale après le décès d'un investisseur. Les États-Unis imposent la propriété alors que le Canada impose les bénéfices.



CORRECTIONS

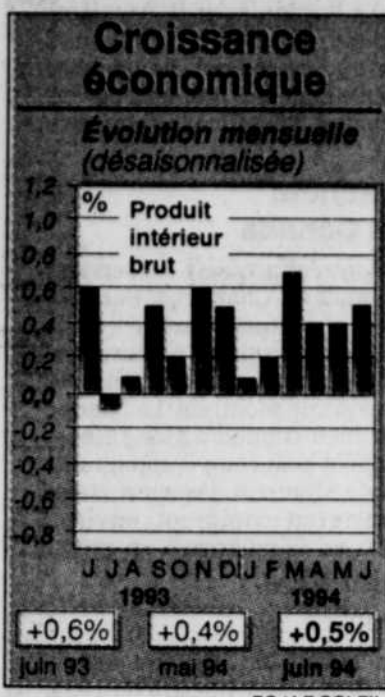
Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers publicitaires de la Baie Solde maison (B8-1A) et L'automne: un peu, beaucoup, passionnement (B8-1).

PAGE 5. Article 1. Retard de livraison.
PAGE 7. Articles 1 et 4. Retard de livraison.
(B8-1)
PAGE 26. Article 4. Pas offert.

NOTRE CLIENTÈLE VOUDRA BIEN EXCUSER CES ERREURS ET CONTRETEMPS.

L'ÉCONOMIE

LE SOLEIL

73,15 \$ US
+0,08386,30 \$ US
+0,207,431 \$
+0,041

Croissance économique rapide au second trimestre

OTTAWA (PC) — L'économie canadienne a fait un bon bond le printemps dernier, bénéficiant d'une croissance annualisée de 6,4 % au deuxième trimestre, soit le rythme de croissance le plus rapide depuis 1987.

Les exportations et les investissements ont mené cette augmentation au cours des mois d'avril, mai et juin, tandis que les dépenses à la consommation haussaient à un rythme plus modéré, d'expliquer Statistique Canada.

« Le revenu des travailleurs a augmenté à un rythme plus solide qu'au cours des quatre dernières années et les profits corporatifs ont continué de monter », a ajouté l'agence fédérale.

La progression de la production des biens et services — produit intérieur brut — au deuxième trimestre était supérieure à celle de 4,4 % enregistrée au trimestre précédent.

Cette augmentation était beaucoup plus importante que celle prévue par les économistes qui annonçaient une croissance inférieure à 5 %.

L'économie canadienne n'a jamais été aussi robuste depuis le troisième trimestre de 1987, alors que la progression annualisée avait atteint 8,3 %.

Le taux annualisé de croissance est calculé en multipliant le taux réel de croissance du PIB — 1,6 % — par quatre et en tempérant le résultat obtenu.

Une grande partie de l'augmentation de 1,6 % provient du secteur de production, allant des voitures à la construction. En réalité, la production de biens a bondi de 2,8 % au second trimestre.

« Les manufacturiers ont contribué pour environ la moitié des gains économiques, la production ayant augmenté dans 20 des 21 principaux secteurs de l'industrie ».

La production, au chapitre des services, a par ailleurs connu une hausse de 0,7 % au cours de la même période.

Au cours du seul mois de juin, l'économie a connu une croissance de 0,5 %, contre 0,4 % en avril et en mai.

En dollars ajustés au rythme de l'inflation, l'économie a produit des biens et services d'une valeur de 592,1 milliards \$ au second trimestre, contre 583 milliards \$ au premier.

En dollars d'aujourd'hui, l'économie a donc produit des biens et services valant 739,6 milliards \$, données préliminaires qui seront subséquemment révisées.

Statistique Canada a aussi signalé que le déficit des comptes courants — mesure du commerce canadien en biens et services — a grimpé légèrement à 7,5 milliards \$ au second trimestre.

Les producteurs ont perdu plus de 16 millions \$ depuis le début de l'année

La Russie bloque le porc du Québec

QUÉBEC — Depuis le début de l'année, les Russes ont mis un terme aux importations de porcs en provenance du Québec entraînant ainsi des pertes supérieures à 16 millions \$ pour les producteurs québécois. Selon les importateurs russes, cette interdiction est attribuable à la présence du syndrome reproducteur et respiratoire du porc (SRRP) dans les élevages québécois.

par RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

Cette maladie porcine que l'on retrouve également dans les plus importantes productions d'autres pays n'affecte en rien la qualité de la viande et n'a aucun impact sur la santé des consommateurs, selon les dirigeants de la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ).

En fait, les Russes craignent que leur cheptel porcin hérite de ce fameux virus. Un porte-parole de la fédération, M. Gilbert Lavoie, explique au SOLEIL que les Russes vivent actuellement une période de restructuration. « Ils essaient, ajoute-t-il, de rehausser leurs standards. Ils ont effectué quelques visites au Québec, principalement à Saint-Hyacinthe, et on leur a montré la façon dont on procédait. On leur a expliqué qu'il

n'y avait aucun danger de contamination ».

Le président de la FPPQ, M. Charles Proulx, précise que malgré les preuves scientifiques exposées aux représentants russes sur l'innocuité de la viande de porc provenant d'entreprises touchées par le virus responsable du SRRP, les importateurs « ne veulent rien entendre » et exigent une attestation signée par un vétérinaire afin de confirmer que la viande qu'ils importent provient d'entreprises ne présentant aucun signe clinique du SRRP.

Dans cette perspective, il ne fait aucun doute dans l'esprit de M. Proulx qu'il est urgent de fournir aux acheteurs russes la sécurité sanitaire qu'ils exigent. Afin de ne pas perdre ce marché d'exportation, la FPPQ a donc décidé d'impliquer dans le processus tous les producteurs de porcs du Québec.

Ainsi, les informations fournies par les producteurs lors des encans électroniques permettront d'identifier les élevages exempts de signes cliniques du SRRP. « Cette information sur le statut sanitaire de l'élevage, de préciser M. Proulx, n'affectera aucunement le prix ou le classement des porcs ».

Le président de la fédération estime que les producteurs doivent collaborer étroitement à cette opération afin d'éviter que le Québec perde ce marché d'exportation.

Les dirigeants de la FPPQ constatent toutefois qu'avec la mise en place des nouvelles règles du GATT, cette façon de faire appel aux mesures sanitaires pour bloquer des importations de porcs sera de moins en moins utilisée. Toutefois, certains pays, dont l'ancienne URSS qui n'adhèrent pas au GATT, pourront toujours pointer du doigt ces fameuses mesures sanitaires pour bloquer des importations.

Selon les données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), les producteurs québécois ont enre-



Les Russes craignent que leur cheptel porcin hérite du virus affectant certains élevages québécois.

gistré l'an dernier des recettes de 622 millions \$ comparativement à des recettes de 521 millions \$ en 1992.

De toutes les productions animales, c'est celle du porc qui avait ainsi enregistré la plus forte progression avec une hausse de 19 % principalement attribuable à une

augmentation des prix de 17 %. On estime que cette année elles atteindront plus de 657 millions \$. Le Québec affiche actuellement une autosuffisance dans la production du porc de 140 %. Or, le développement de la production porcine au Québec dépend donc grandement des marchés d'exportation.



David Weiser, à gauche, et Guy Boucher, au centre, fondateurs de Megatoon, font une démonstration de Wallobee Jack avec le représentant de Wordperfect, Doug Dyer.

Nouvelles aventures de Wallobee Jack

Mégatoon et Wordperfect signent une nouvelle entente

QUÉBEC — Les parents de Wallobee Jack étaient contents. Ils viennent de signer une deuxième entente avec la multinationale Wordperfect, qui acquiert cette fois les droits sur la nouvelle série d'aventures de leur héros et sur tous les prochains produits de Megatoon.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Wallobee Jack, c'est un kangourou plus québécois qu'australien, qui vit sur CD ROM, dans les jeux interactifs créés par la compagnie Megatoon, de Sainte-Foy. Une première entente signée l'an passé avec Wordperfect a permis de vendre 75 000 copies des deux premières aventures du personnage.

Hier, les dirigeants de Megatoon, David Weiser et Guy Boucher, annonçaient la signature d'une nouvelle entente qui assure non seulement la mise en marché de quatre nouveaux produits Wallobee Jack, mais qui accorde au géant américain du logiciel des droits sur tout futur produit de Megatoon.

David Weiser croit que cette entente représentera plus de 1 million \$ pour son entreprise.

Wordperfect obtient un droit de premier refus sur tout ce que pourront imaginer les créateurs de Wallobee Jack. En échange, la multinationale avancera des fonds pour le développement des produits qui l'intéressent. Une entente qui vaut son pesant d'or, car elle évite à Megatoon de quêter du financement pour des projets qui ne doivent pas être du goût de tous les banquiers.

Les aventures de Wallobee Jack sont destinées aux enfants et aux jeunes adolescents. Chaque jeu se déroule dans un pays différent et permet, tout en s'amusant, de développer les connaissances des participants, qui sont appelés à jouer un rôle dans l'histoire. Les produits sont offerts en français, anglais, allemand, espagnol ainsi qu'en japonais.

En même temps qu'ils annonçaient leur union avec Wordperfect, les dirigeants de Megatoon

en ont profité pour souligner qu'ils ont coupé tous les liens avec Fortune 1000. En effet, lors de la signature de leur première entente, Fortune 1000 possédait une participation dans Megatoon. Depuis, la compagnie s'est départie de ses actions et Megatoon vole de ses propres ailes, tient à préciser David Weiser.

L'entente avec Wordperfect a été signée hier avec le responsable du développement des produits pour la division divertissement, Doug Dyer. Le marché des jeux est quelque chose de nouveau pour Wordperfect, explique-t-il. Mais comme ce marché va connaître une croissance prononcée avec les technologies multimédias, la compagnie espère se positionner solidement grâce à ces ententes.

La force des jeux Wallobee Jack repose sur la qualité de l'animation et des images, explique encore M. Dyer. Et c'est la technologie du disque laser (CD ROM) qui permet d'atteindre cette qualité. Un disque laser peut en effet contenir autant de données que 600 disquettes d'ordinateur.

Smart Ship : un concurrent pour MIL Davie

LÉVIS — En attente depuis des mois du contrat du traversier des îles de la Madeleine, le chantier MIL Davie devra de surcroît compter avec un concurrent potentiel pour son projet de navire d'intervention polyvalent (Smart Ship).

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qui se dégage de diverses indications portées à l'attention du SOLEIL, sur la Rive-Sud, hier.

De fait, il semble que le Saint John Shipbuilding, détenteur du contrat des frégates et qui vise à se positionner auprès de l'État fédéral comme le seul constructeur de navires militaires au Canada, pense maintenant à son tour à un bateau qui servirait aux Forces armées pour d'éventuelles missions de paix dans le monde.

Dans une entrevue récente accordée à un journal des Maritimes, le grand patron du chantier du Nouveau-Brunswick, William Hagggett, fait effectivement valoir sans toutefois élaborer ce projet de navire d'intervention, mais il évoque déjà la possibilité que plusieurs de ces bateaux travaillent de concert.

Au terme du plan d'affaires de MIL Davie, les contrats du traversier des îles de la Madeleine et du Smart Ship constituent le tremplin du chantier lévisien pour le marché international. Mais de diverses sources, le second de ces contrats transitoires compte davantage que le premier.

« Si jamais ils (le gouvernement Chrétien) accordent le traversier, c'est bien beau et je serai le premier à m'en réjouir. Mais le contrat le plus important, c'est celui du Smart Ship à cause du savoir-faire et de la technologie que le chantier va développer en vue de son plan d'affaires », a affirmé le député de Lévis aux Communes, Antoine Dubé.

À la faveur de la campagne électorale québécoise, tout comme il l'a été au cours de la campagne fédérale, le dossier du traversier des îles de la Madeleine est réactivé mais M. Dubé demeure pessimiste, ne

serait-ce parce que le prochain conseil des ministres du gouvernement Chrétien se tiendra le 13 septembre, après les élections. Dans le cas du Smart Ship, le député est carrément outré.

« Le niaisage du gouvernement Chrétien a fait que le concept du Smart Ship a fini par intéresser Saint John et va lui donner le temps de se placer en bonne posture pour revendiquer le contrat. Des choses comme ça arrivent dans l'industrie », a dit le député de Lévis.

Et en plus, a conclu en substance M. Dubé, ils (le gouvernement Chrétien) ont donné 323 millions \$ additionnels à Saint John Shipbuilding pour le contrat des frégates et ils tergiversent pour 6,5 millions \$, soit la somme requise pour le contrat de conception du navire d'intervention polyvalent.

La SGF, propriétaire du chantier de Lévis, est soit dit en passant prête à éponger une partie de la somme et elle l'a déjà fait valoir.

Au Syndicat des travailleurs du chantier naval, le président Richard Gauvin craint également que le dossier du Smart Ship ne coule entre les doigts de MIL Davie à cause des délais. « Le contrat peut nous être soufflé par un compétiteur », a-t-il noté.

Chez MIL Davie, on a indiqué que la proposition du Smart Ship avait été déposée au gouvernement canadien le 26 mars 1993, soit deux bons mois avant celle du traversier des îles.

« L'idée a germé au moins un an avant que la proposition soit remise au ministère de la Défense », a-t-on affirmé en soulignant qu'au préalable l'entreprise avait mené une large consultation des différentes armes des Forces armées.



La caisse populaire Desjardins

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1994

TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT
SUR
PRÊT RÉNOVATION

Guide rénovation
disponible
à votre
caisse populaire
Desjardins

Réduction de taux recommandée par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses affiliées